

De 370

ULB Halle  
000 786 73X

3/1







U. S. Halle

1871



NOTES  
D'ÉPIGRAPHIE ARAMÉENNE

M. LE N° DE VOUE

NOTES  
EXTRAIT DU JOURNAL ASIATIQUE  
D'ÉPIGRAPHIE ARAMÉENNE



PARIS  
IMPRIMERIE NATIONALE

M. DCCCLXXII

NOTES  
D'ÉPIGRAPHIE ARMÉNIENNE



NOTES  
D'ÉPIGRAPHIE ARAMÉENNE

PAR

M. LE M<sup>IS</sup> DE VOGÜÉ

DE L'INSTITUT

---

EXTRAIT DU JOURNAL ASIATIQUE



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

---

M DCCC XCVII

NOTES  
D'ÉPIGRAPHIE ARAMÉENNE

M. LE M<sup>e</sup> DE VOGÜE

DE L'INSTITUT

EXTRAIT DU JOURNAL ASIATIQUE



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XLVII



## NOTES

### D'ÉPIGRAPHIE ARAMÉENNE.

#### I

#### INSCRIPTION NABATÉENNE DE PÉTRA.

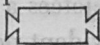
Il y a plus de quarante ans, un voyageur anglais le capitaine Aug. Henry Frazer, visitant les ruines de Pétra, y découvrit une belle et longue inscription nabatéenne; il la copia de son mieux, malgré son ignorance de la langue et de l'écriture nabatéennes. Il mourut peu après, et ses papiers, comprenant la copie en question, furent recueillis par Sir W. P. Wood, consul général d'Angleterre à Damas. Un savant anglais, M. Hogg, en eut communication et publia le fac-similé de cette copie, mais sans aucun commentaire, en 1856, dans le volume V de la 2<sup>e</sup> série des *Transactions of the Royal Society of Literature*. Par une singulière circonstance, cette publication passa pour ainsi dire inaperçue, et aucun des spécialistes n'en eut connaissance; le texte ne fut pas signalé aux voyageurs qui se sont succédé à Pétra depuis cette époque, et aucun d'eux ne le découvrit

de nouveau : il est particulièrement regrettable que le duc de Luynes n'ait pas été informé de l'existence de cette inscription lorsqu'il fit le voyage de Pétra : avec sa haute compétence et les moyens puissants dont il disposait, il eût rapporté un texte irréprochable. Cette omission est d'autant plus fâcheuse que Pétra jusqu'ici n'a fourni aucun document sérieux : la capitale d'un peuple qui paraît avoir eu un goût prononcé pour les inscriptions lapidaires n'a encore donné à nos études que quelques *graffiti* sans importance. Pour ma part, je n'ai connu le fac-similé de la copie du capitaine Frazer, que par une communication du D<sup>r</sup> Euting qui me l'a signalé, et qui, en même temps, a bien voulu me donner la transcription qu'avec sa sagacité habituelle il avait faite des principaux passages du texte. Je me suis mis à l'œuvre à mon tour, et je crois être arrivé à déchiffrer les passages qui avaient résisté au D<sup>r</sup> Euting. Je dois ajouter que M. l'abbé Chabot m'a assisté dans ce travail, et que sa profonde connaissance de la langue araméenne m'a été fort utile.

On trouvera ci-après une reproduction, faite par la photographie, du fac-similé de la copie du capitaine Frazer. J'y joins la traduction des renseignements dont M. Hogg a accompagné sa première publication : ils sont tirés du journal manuscrit de l'infortuné voyageur.

Inscription en cinq lignes, sur un très grand tombeau, appelé *Umm-Amdan* (la mère des temples). Je l'ai copiée plutôt pour en montrer le caractère, qu'avec l'espoir d'ob-



tenir une grande correction, à cause de la grande hauteur à laquelle elle est placée. Elle mesure environ neuf pieds de long, est d'une parfaite conservation, inscrite dans un cadre de cette forme  : l'écriture ressemble beaucoup à celle des inscriptions que j'ai vues à l'est du Sinaï, et qui diffèrent sensiblement de celles de l'ouest, Wadi Mokatteb, Wady Aleyat. . .

Quoique étranger aux études orientales, le capitaine Frazer était évidemment doué d'un esprit observateur et d'une main habile. Sa réflexion sur la différence des écritures est juste, et sa copie a très exactement reproduit le caractère de celle qu'il avait sous les yeux : on reconnaît très facilement que l'inscription a été gravée à l'aide de l'écriture monumentale des épitaphes de Hégra, et non à l'aide de l'écriture cursive des inscriptions du Sinaï; la physionomie en est assez fidèlement rendue pour qu'il ait été possible, sauf sur quelques points assez rares, d'identifier avec certitude les lettres du texte primitif; nous donnons ci-après le résultat de cette identification, imprimée à l'aide du type qui se rapproche le plus des formes originales. En comparant cette reproduction typographique au fac-similé du manuscrit, il sera facile au lecteur compétent de se rendre compte du degré de certitude qu'offre l'identification de chaque lettre : nous croyons inutile de lui signaler nous-mêmes les points douteux et les passages, assez rares d'ailleurs, que nous avons été obligés d'interpréter plutôt que de reproduire; ils ressortiront pour lui de la comparaison des deux

textes. Il remarquera que nous avons mis au commencement de la cinquième ligne les cinq lettres que le capitaine Frazer avait rejetées à une sixième et courte ligne : il est en effet évident pour nous que le capitaine, dans son ignorance des lettres orientales, a commencé sa copie par la gauche : il a aligné les fins de lignes qu'il prenait pour des commencements, laissant chaque ligne s'allonger au gré de la copie : le papier lui ayant manqué en arrivant à la fin de la cinquième ligne, il a rejeté à une sixième ligne les lettres qu'il prenait pour les cinq dernières et qui, en réalité, sont les cinq premières : nous les avons rétablies à leur véritable place; elles y prennent un sens qui éclaire toute la phrase, tandis que, rejetées à la ligne suivante, elles n'ont aucune signification, et laissent sans explication plausible le commencement de la cinquième ligne. N'oublions pas enfin que les documents manuscrits n'attribuent au texte que *cinq* lignes, nous invitant eux-mêmes à faire la correction que nous proposons.

Tout en se rapprochant beaucoup de l'écriture des grandes inscriptions de Hégra, celle-ci en diffère par quelques points, et surtout par l'inégalité des lettres : certaines d'entre elles, telles que  $\text{U}^{\text{S}}$  sont uniformément plus petites que les autres : la forme  $\text{X}$  de l'*aleph* est fréquente et rappelle les inscriptions du Haurân. Faut-il voir dans ces petites nuances le résultat d'une influence venant du Nord, ou l'indice d'une époque plus reculée? Je ne saurais le dire,









Handwritten Nabatean script, consisting of approximately 15 lines of text. The script is a cursive form of the Aramaic alphabet, characteristic of the Nabatean civilization. The characters are closely spaced and flow from right to left across each line. The text appears to be a formal inscription or record.

INSCRIPTION NABATÉENNE DE PÉTRA.

Fac-similé de la copie du capitaine Frazer.





02













tout en inclinant à penser que notre texte est un peu antérieur à ceux de Hégra : la plus ancienne des inscriptions de Hégra est de l'année 1 avant J.-C. ; celle-ci est peut-être de la seconde moitié du premier siècle avant notre ère.

Au-dessous de la transcription en caractères nabatéens, nous donnons, suivant l'usage, une transcription en caractères hébraïques en surmontant d'un point les lettres d'une lecture incertaine.

Nous traduisons ainsi qu'il suit, en marquant d'un (?), ou laissant en blanc, les mots dont le sens est douteux et sur lesquels nous reviendrons :

*Ligne 1.* Ce tombeau et son vestibule (?) et cet autre vestibule (?) qui est dans l'intérieur, ses chambres sépulcrales et les *loculi* qui s'y trouvent,

*Ligne 2.* l'enceinte qui est devant le palais de l'autorité, les édifices qui s'y trouvent, les jardins, le jardin de . . . . les fontaines d'eau, le bassin (?), leurs canaux d'irrigation,

*Ligne 3.* et leur mur, toute chose quelconque se trouvant dans les lieux susdits, sont sacrés. Et veillent Dušara, dieu de notre maître, Mutebah, Ḥariša et tous les dieux

*Ligne 4.* sur les registres des choses consacrées et sur ce qu'ils contiennent. Ordonnent et Dušara, et Mutebah, et tous les dieux, que, selon le contenu des registres des choses consacrées susdits, il ne soit rien détruit, ni rien diminué,

*Ligne 5.* ni rien emporté de tout ce qui est en eux ; et ils ordonnent qu'il ne soit enterré dans ce tombeau aucun homme autre que ceux qui sont inscrits dans le livre funéraire des registres des choses consacrées susdits, à jamais !

*Ligne 1.* — Le mot קברא, qui commence l'in-



scription, désigne l'ensemble du monument funéraire dont la suite énumère les différentes parties.

Le mot צריחה, qui se lit deux fois à la première ligne, désigne évidemment une de ces parties : celle qui, probablement, se présentait la première; il est difficile de la préciser exactement sans connaître la disposition des lieux; on peut rattacher le mot à l'hébreu צריחה « tour de garde », en supposant que le tombeau, comme beaucoup des monuments de la région, affecte dans sa façade l'apparence d'une tour; cette explication pourtant semble contredite par le fait que notre tombeau possède deux צריחה, dont l'un situé à l'intérieur du monument נוה מנה; on s'imagine difficilement une tour à l'intérieur d'un tombeau; nous pensons donc que le mot pourrait plus justement être rapproché de la racine arabe ضَرَحَ, qui signifie « creuser une fosse », d'où ضَرَجٌ « fosse, tombeau ». Il s'agirait alors de salles creusées dans le roc. On sait que tous les grands tombeaux de Pétra sont des hypogées taillés dans la falaise abrupte qui borde la vallée. Le mot צריחה désignait peut-être les salles soit ouvertes, soit fermées, qui servaient de vestibule aux chambres sépulcrales proprement dites; celles-ci sont désignées par l'expression qui suit : בתי מקברא, proprement « maisons de sépulture ». (Cf. בה מקברא. Vogüé, *Syrie centrale*, P. n° 64.)

Dans ces salles sépulcrales étaient les נוהיה *loculi* « fours à cercueils ». Je lis ainsi le dernier mot de la ligne, et non נוהין, à l'état absolu, la dernière lettre



me paraissant être non un *noun*, mais un *aleph* dont le copiste n'aura pas tracé toute la circonférence. Le mot est connu par les inscriptions de Hégra où il se trouve au singulier et au pluriel (*C. I. S.*, II, n<sup>os</sup> 211, 213). Si nos lectures sont exactes, nous aurions ainsi les différentes parties du monument dans l'ordre où elles se présentaient au visiteur : le vestibule extérieur ou porche, le vestibule intérieur, les chambres sépulcrales et les fours à cercueils. Cette explication ne pourra être définitivement confirmée que quand nous posséderons une description exacte des lieux<sup>1</sup>.

Le pronom démonstratif féminin הַזֵּה apparaît pour la première fois; il désigne l'objet éloigné par opposition à הַזֶּה qui désigne l'objet rapproché.

La phrase est coupée après le mot מְנוּחָה : le relatif הַיּוֹמָה qui commence le second membre de la phrase, et le relatif qui vient après s'accordent, par inversion, avec le substantif qui les suit; littéralement : *quæ in eo sunt conclavia funerea et qui in ipsis loculi*.

Ligne 2. — כְּרֵבָה « lieu entouré d'une enceinte, enclos », par extension « lieu fortifié », signifie évi-

<sup>1</sup> Depuis que ceci est imprimé, nous avons retrouvé dans Irby et Mangles une description qui ne peut s'appliquer qu'à notre inscription et à notre tombeau. Le tombeau est taillé dans le roc : il comprend un porche supporté par quatre colonnes, deux salles et des *loculi*. La façade est tournée vers l'est, ce qui semble indiquer que l'hypogée n'est pas creusé sur la grande paroi qui fait face à la ville, mais plutôt dans l'une des gorges étroites qui l'entourent. L'inscription n'a que cinq lignes, et sous le cadre qui la contient est gravé un caractère isolé que les voyageurs ont cru être une date.

demment, ici, un terrain entouré d'un mur et renfermant une série d'établissements ou d'objets dont la nomenclature suit. Le mur, שור, est désigné au commencement de la troisième ligne. Cet enclos était situé devant, קדם, un objet dont il n'est pas facile de déterminer la nature; les lettres qui suivent immédiatement la préposition sont très incertaines; j'ai cru d'abord qu'il fallait lire יהן, suffixe pluriel, et traduire « devant eux », c'est-à-dire devant le tombeau et toutes les dépendances qui viennent d'être énumérées; mais j'ai renoncé à cette explication qui avait l'inconvénient de supposer une construction de phrase assez irrégulière et de laisser sans interprétation possible le mot qui suit. La lecture que je propose n'est pas sans soulever des objections, mais elle a l'avantage de donner une construction très régulière; elle ne pourra d'ailleurs être confirmée que par l'inspection des lieux. L'enceinte ne pouvait être devant le tombeau que si celui-ci était précédé d'un espace libre et ouvert : or, d'après le plan de Laborde et Linant, une seule paroi semble répondre à cette condition, celle qui borde la ville à l'orient; toutes les autres nécropoles sont dans des gorges abruptes. Si notre lecture est exacte, l'enceinte était devant la résidence royale רבוהא, *Ædes potestatis, majestatis*; le mot רבוהא en araméen n'a pas seulement le sens figuré de « grandeur », mais désigne aussi les personnes investies d'autorité; c'est par ce mot que la version Peschithta traduit les passages des Epîtres : Ἐκάθισεν ἐν δεξιᾷ

τῆς μεγαλωσύνης, Vulg. : « Sedet ad dexteram majestatis » (Hébr., 1, 3; cf. VIII, 1) : Πᾶσα ψυχὴ ἑξουσίαις ὑπερεχούσαις ὑποτασσέσθω, Vulg. : « Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit. » (Rom., XIII, 1)<sup>1</sup>. Il pouvait, à Pétra, désigner la famille royale ou l'autorité supérieure. C'est le sens que lui reconnaît ici le D<sup>r</sup> Euting, et c'est celui que j'adopte.

L'enceinte située devant cet édifice renfermait des maisons בתיא, des jardins גניא, un jardin spécial dont nous n'avons pu préciser la nature; le mot qui la désigne est difficile à identifier: il n'y a de certain que סמ au commencement, א à la fin; les mots commençant par סמ ne donnent pas de sens satisfaisant; peut-être faut-il voir dans la prolongation insolite du dernier trait du ה qui termine le mot précédent, la trace d'un כ initial: on pourrait alors supposer le mot סמניא = בסמניא « arbres à baume ». On sait que la culture de cet arbre et des plantes odoriférantes était spéciale à l'Arabie.

La fin de la ligne offre d'autres difficultés; le dernier mot paraît pourtant devoir se lire טופיהן ou טפיהן et devoir se rapprocher de טוף « couler, inonder », d'où טופא « ruisseau », טופנא « déluge »; il désignerait alors les « canaux » alimentés par les fontaines et servant à arroser les jardins. Le mot précédent doit alors désigner le réservoir des eaux; on serait tenté de le lire קוהתא et de le considérer comme un dérivé

בב נפא — סמניא — סמניא דוכהתא  
למלך דוכהתא אא אבב

féminin de קוה « rassembler », qui a donné le mot מְקוּה dont le pluriel a le sens de « réservoir d'eau ».

Les jardins de Pétra et leur système d'irrigation avaient déjà attiré l'attention des voyageurs dans l'antiquité. M. Clermont-Ganneau m'a signalé le passage de Strabon qui s'y rapporte<sup>1</sup>.

*Ligne 3.* — שוריהן « leurs murs ». Le ה n'est pas clair, son second jambage a disparu, les deux dernières lettres ont pris sous le crayon du copiste, l'aspect d'un ה, lecture que nous ne saurions admettre, le mot שוריהן qu'elle donne n'étant pas régulier. Je pense qu'il s'agit des murs qui entouraient l'enceinte consacrée et tout ce qu'elle renfermait.

כלא צבו « toute chose quelconque », expression bien araméenne.

הרם expression qui dans toutes les langues sémitiques désigne l'objet consacré, voué à la divinité, interdit au profane, ἀνόθημα. On la trouve déjà, dans plusieurs inscriptions nabatéennes de Hégra, appliquée à un tombeau. (*C. I. S.*, II, nos 197, 199.)

Le mot suivant nous a embarrassé. M. Euting le lisait חג, en négligeant le trait intermédiaire, il le rapprochait sans doute de חג « fête sacrée, cérémonie », et le considérait comme complétant l'idée exprimée par הרם. Pour attribuer ce sens à ce mot,

<sup>1</sup> En voici le texte : Μητρόπολις δὲ τῶν Ναβαταίων ἐστὶν ἡ Πέτρα καλουμένη· κεῖται γὰρ ἐπὶ χωρίου τᾶλλα ὀμαλοῦ καὶ ἐπιπέδου, κύκλω δὲ πέτρας φρουρουμένου, τὰ μὲν ἐκτὸς ἀποκρήμνου καὶ ἀποτόμου τὰ δ' ἐντὸς πηγᾶς ἀφθόνοῦς ἔχοντος εἰς τὴν ὕδρεια καὶ κηφείαν. (*Lib. XVI*, cap. 4; édit. Didot, p. 663.)



il faudrait y voir un substantif régissant les noms divins qui le suivent : *הג דושרא*  *festa Dasara*.

Ce sens nous a paru un peu forcé, la signification initiale de *הג* impliquant le mouvement, la danse sacrée; de plus, il donne une construction de phrase peu satisfaisante; il faut enfin, pour l'admettre, ne pas tenir compte d'un trait qui paraît bien avoir été copié avec intention; nous avons préféré donner à ce trait son sens naturel, celui d'un *ז*, et supposer que la lettre suivante était un *ה* dont la seconde branche avait échappé au copiste; nous avons ainsi obtenu le verbe *הזא = הוזה* *vidit, providit*, qui donne un sens et une construction très satisfaisants; quant à la permutation du *ה* et du *א*, elle est très fréquente dans les inscriptions de cette époque.

Dušara et Mutebah sont des dieux nabatéens déjà connus par les inscriptions; l'expression *אלה מראנא* *Deus domini nostri* est très fréquente dans les textes de Hégra, le « maître » y désigne le roi de Nabatène, Haretat IV Philodème, qui régnait de l'an 9 avant J.-C. à l'an 39 après J.-C. Il s'agit ici, si la conjecture émise plus haut est exacte, de l'un de ses prédécesseurs immédiats, Obodat II ou Malikou II.

Le dieu ou la déesse *חרישא* *Hariša* apparaît pour la première fois.

כלהם. Le suffixe hébraïsant *הם* se trouve déjà souvent dans les textes de Hégra, concurremment avec le suffixe araméen *הן*.

Ligne 4. — *שמרי הרמין*, *scripta rerum sacrarum* :

expression très intéressante qui indique l'existence, chez les Nabatéens, d'archives sacrées où étaient conservés tous les titres des fondations pieuses; nous savions déjà, par les inscriptions de Hégra, que ces fondations étaient régies par des règles précises, כחליקה, הרם נבטו (C. I. S., II, n° 197, 199), entourées de sanctions pénales, dont l'exécution était sans doute confiée à une administration spéciale, analogue à l'administration des *waqouf* de l'État musulman. Ce nouveau renseignement montre que cette administration était pourvue de tous les organes nécessaires à un bon fonctionnement; il justifie la réputation que les Nabatéens s'étaient acquise, selon Strabon, d'être un État bien ordonné (σφόδρα εὐνομηταί).

הרמין est à l'état absolu, mais à la fin de la ligne et à la ligne suivante il est à l'état emphatique, et alors suivi de trois lettres qui ne peuvent guère se lire que אלו, sans doute pour אלה pron. démonstr. plur., indiquant qu'il s'agit spécialement des titres concernant la seule fondation en question. A la suite de ce mot (ligne 4), nous avons restitué la négation לא qui est indispensable au début des interdictions dont l'énumération suit; il est probable que le copiste l'aura confondue avec le לו qui précède, et l'aura omise.

*Ligne 5.* — On voit que les lettres ולא יה fautive-ment rejetées par le copiste à la ligne suivante sont indispensables à la construction de la phrase. La ligne entière donne un sens très complet, elle reproduit

presque identiquement certaines dispositions des inscriptions de Hégra. Voir surtout l'inscription n° 197, lignes 7 et 8. Il y a pourtant une différence à noter : à Hégra la liste des familles auxquelles la sépulture est réservée est incorporée dans l'inscription même, aussi le texte dit-il : להן מן די עלא כתיב *Præter eos qui supra inscripti*. L'inscription de Pétra étant anonyme, la liste des personnages qui ont droit à la sépulture se trouve dans le titre écrit déposé aux archives sacrées, titre désigné sous le nom de כתיב מקבר *scripta sepulturae*.

Nous faisons des vœux pour qu'un bon estampage, pris sur les lieux, vienne confirmer ou rectifier nos lectures, en tout cas, nous donner le texte exact d'un des documents les plus intéressants de l'épigraphie araméenne. Le R. P. Lagrange, le savant directeur de l'École dominicaine de Jérusalem, a essayé une fois déjà de nous le procurer : l'état de guerre des tribus arabes ne lui a pas permis de dépasser Akaba; il compte faire une nouvelle tentative, par un autre chemin, nous espérons que sa persévérance sera couronnée de succès.



II

INSCRIPTION SYRIAQUE DE DEHHEs.

En 1862, j'ai copié dans les ruines d'une ville chrétienne, aujourd'hui nommée *Dehhes*, à deux journées à l'ouest d'Alep, une inscription qui me parut alors être en caractères inconnus. J'en donnai le texte à la planche XXXVIII du volume de la *Syrie centrale* consacré aux *Inscriptions sémitiques*. Aucun des orientalistes parisiens auxquels je la communiquai alors, ne put déterminer dans quelle langue elle était conçue. Ce fut M. Sachau qui reconnut, à la suite de la découverte de l'inscription trilingue de Zebed (*Monatsbericht der K. Akad. d. Wissensch. zu Berlin* 1881, p. 183), qu'elle était syriaque. Par une singulière anomalie, ces deux textes, celui de Zebed et celui de Dehhes, sont écrits à la fois verticalement et horizontalement : les Syriens, aux époques primitives, ont assez souvent écrit verticalement, en plaçant les lettres les unes sous les autres ; ici, les textes sont bien gravés d'après ce système, seulement les lignes sont dirigées horizontalement, de sorte que pour les lire, il faut faire faire à la copie un quart de cercle, puis commencer par le haut et suivre en descendant.

Bien qu'il eût très justement reconnu le caractère de l'inscription de Dehhes, M. Sachau ne put déchiffrer que les trois premiers mots, et fut arrêté



par les imperfections d'une copie prise dans les plus mauvaises conditions. Pour avoir une meilleure reproduction du monument, je m'adressai en vain à divers voyageurs, et je dus attendre trente-cinq ans, jusqu'au jour où M. Max van Berchem entreprit sa vaste et fructueuse exploration; sur mes indications, le savant orientaliste sut retrouver la pierre, et m'en rapporta un excellent estampage; j'en donne ci-contre la reproduction photographique.

Si le lecteur veut prendre la peine de se reporter à la planche XXXVIII de la *Syrie centrale (Inscr. sémit.)*, il verra que l'inscription est gravée sur le linteau d'une porte dont une croix en relief, inscrite dans un cercle, occupe le centre. Le texte est donc séparé en deux parties: la première située à gauche de la croix, est celle qui est reproduite en A sur la planche ci-contre; la seconde, reproduite en B à côté de la première, commence à droite de la croix; le linteau ne s'étant pas trouvé assez long pour la contenir tout entière, le scribe, chargé de la tracer, à replié la ligne sur le chambranle: mais alors il a abandonné le système vertical et terminé le texte suivant le système ordinaire<sup>1</sup>; l'inscription offre donc cette particularité qu'elle doit être lue verticalement dans ses parties horizontales, et horizontalement dans sa partie verticale.

<sup>1</sup> On sait que les scribes syriens occidentaux, lorsqu'ils écrivaient sur parchemin ou papier, plaçaient leur cahier verticalement, bien que les lignes dussent se lire horizontalement. (Voir Rubens Duval, *Traité de gramm. syriaque*, p. 3.)



En rétablissant les lettres dans leur ordre naturel, nous les déchiffrons ainsi qu'il suit :

A. Lignes horizontales :

מדיא כוא כוה הוה הוהא האלמא  
אכא מסבא + ה'בו הוהאב  
האמא הוהאמא

B. Ligne verticale :

יהוה בן המה המבוא

Et nous traduisons :

A. Ceci est la maison de baptême de Dieu le Père, et du Saint fait homme Notre-Seigneur Jésus-Christ et de son Illuminateur.

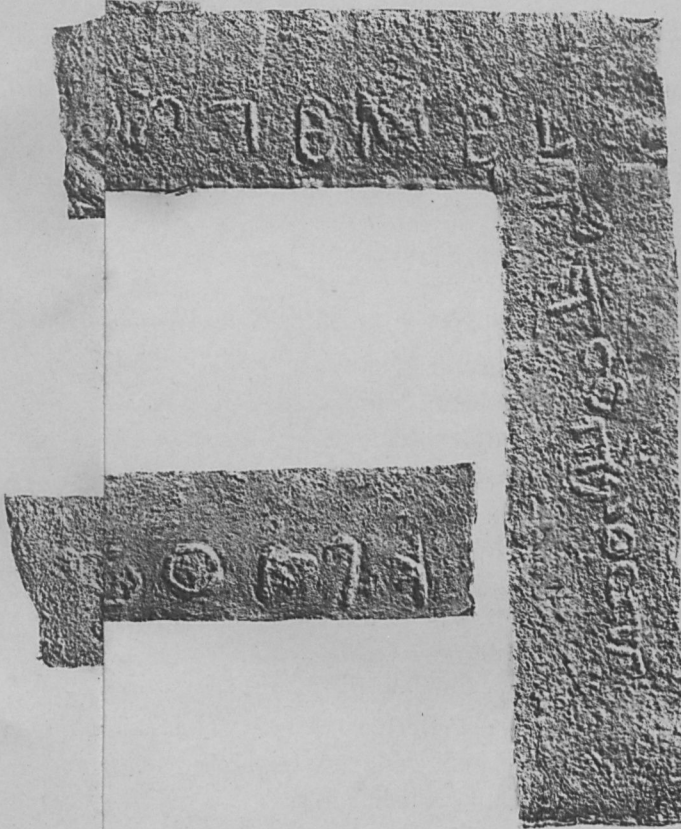
B. Priez pour Jean le constructeur.

כא = כוא avec suppression de la quiescente comme dans les inscriptions de Palmyre. Les mots qui désignent le « Baptême », « Dieu le Père », et « Notre-Seigneur Jésus-Christ » sont les mots habituels, et nous ne pensons pas devoir nous y arrêter. Mais les expressions qui qualifient la seconde et la troisième personne de la Trinité demandent quelques explications.

כוא appliqué au Fils n'est pas sans exemple : (Marc, I, 24; Luc, IV, 34) *Sanctus Dei*, ὁ ἅγιος τοῦ Θεοῦ, que la Peshittha rend par כוא האלמא. Mais יבא pour désigner l'Incarnation est très insolite. M. l'abbé Chabot m'assure qu'il ne connaît d'exemple de l'emploi de ce verbe, dans ce sens,



*Jou*



Hélioç. Dujardin



*Journ. as. sept.- oct. 1896, p. 318*

B



A



INSCRIPTION SYRIAQUE DE DEHES

Héliog. Dujardin









qu'à la forme *ettaphel*. Ainsi, dans le manuscrit d'Oxford (Hunt., 595, fol. 12 v<sup>o</sup>), il me signale un passage où il est dit que : « si le Christ n'avait pas trouvé la Vierge sans tache, il ne se serait pas incarné », ܟܠܗܘܢܐ ܕܘܠܘܬܐ. Les expressions syriaques usuelles pour désigner l'Incarnation<sup>1</sup> sont : ܝܗܘܢܘܫܐ « homo factus est », et ܝܗܘܢܘܫܐ « incarnatus est »; néanmoins M. Chabot connaît des exemples nombreux prouvant que la forme *paël* ܘܢܝܘܫܐ, a été aussi employée. Il a dû en être de même pour ܝܗܘܢܘܫܐ et ܘܢܝܘܫܐ. Ce verbe, à la forme *paël*, signifie habituellement « devenir homme », c'est-à-dire « arriver à l'âge viril ». Il ne peut ici que s'appliquer à l'Incarnation, et doit correspondre à l'expression latine *homo factus est*.

Le mot que nous lisons ܘܢܝܘܫܐ offre certaines difficultés : les deux lettres que nous considérons comme ܘ et ܝ n'ont pas la même forme que dans le reste de l'inscription, et ne sont pas munies de leur point diacritique; la première ressemble plus à un ܘ, et la seconde à un ܝ; néanmoins il nous est impossible de les lire autrement, et nous devons penser que la main du scribe a été influencée par des circonstances particulières; pour la seconde lettre, il semble qu'il l'ait d'abord oubliée et que, contraint de l'insérer ensuite dans un espace trop étroit, il l'ait aplatie. Quoi qu'il en soit, obligé par le

<sup>1</sup> Nous ne parlons que des formules susceptibles d'une interprétation orthodoxe. Les nestoriens emploient des locutions composées avec le verbe ܘܢܝܘܫܐ, *assumpsit*, J.-B. C.

contexte de trouver ici une désignation du Saint-Esprit, nous ne pouvons en proposer une autre. Nous considérons ܡܕܝܘܢܐ comme l'équivalent de ܡܕܘܝܢܐ, avec le sens de « lumière, illumination », et suppression des quiescentes comme dans ܕܐܘܪܐ pour ܕܘܪܐ, et ܕܘܪܘܢܐ pour ܕܘܪܘܢܐ<sup>1</sup>. Dans la liturgie, le Saint-Esprit est constamment appelé « Lumière du Père », « Splendeur du Père ». C'est aussi au Père que M. Chabot croit pouvoir rapporter le suffixe ܐܢܐ, bien que la construction semble plutôt désigner le mot immédiatement précédent, c'est-à-dire Jésus-Christ. On se rappellera que le baptistère a été quelquefois appelé en grec *Φωτιστήριο*, en latin *illuminatorium*, et que le baptême lui-même est appelé chez les Syriens ܕܘܪܘܢܐ, *illuminatio*. Il faut aussi remarquer, au point de vue grammatical, que le ܐ, signe du génitif, qui est omis devant ܘܪܘܢܐ est répété devant ܕܘܪܘܢܐ.

La fin de l'inscription n'offre pas de difficulté; elle ajoute un nom à la liste des architectes que les inscriptions grecques de la même région nous ont fait connaître (*Syrie centrale; Architecture*, p. 121, 126, 128.) L'écriture est sensiblement la même que celle nommée *estranghelo*, et dont on possède des spécimens manuscrits du commencement du v<sup>e</sup> siècle; seulement les lettres ne sont liées que dans la partie horizontale du texte.

L'inscription a-t-elle été gravée par un orthodoxe

<sup>1</sup> La forme ܕܘܪܘܢܐ est régulière en néo-syriaque. J.-B. G.



ou par un Jacobite? Le texte à lui seul ne suffit pas pour trancher la question; s'il renferme des expressions insolites, il ne contient ni passage sentant l'hérésie, ni termes qu'un monophysite n'ait pu employer; on n'a pour se guider que l'âge du monument sur lequel le texte est gravé: il me paraît du v<sup>e</sup> siècle ou, au plus tard, des premières années du vi<sup>e</sup> siècle. Rien ne le distingue des très nombreux édifices qui l'entourent, et qui sont de cette époque. Le profil des moulures de la porte, le style des ornements qui la décorent sont les mêmes. Les ruines de Dehhes sont considérables; elles renferment beaucoup de maisons bien conservées, et deux églises de la même famille que les édifices si nombreux qui couvrent le Djebel Ala et le Djebel Halaqa: tout ce groupe, très homogène, est antérieur à la première moitié du vi<sup>e</sup> siècle, cela ressort des inscriptions datées qui s'y trouvent et des classifications qu'elles permettent d'établir. Le baptistère désigné par notre texte est attenant à une grande église assez semblable à celle de Behioh (*Syrie centrale. Architect.*, pl. 137, 138), et à laquelle nous avons assigné comme date le commencement du vi<sup>e</sup> siècle.

A cette époque la séparation de l'église syriaque monophysite et de l'église orthodoxe était complète. Commencée au concile de Chalcédoine en 451, elle était totalement consommée à la fin du v<sup>e</sup> siècle. Il est donc probable que notre inscription est jacobite. Celle de Zebed, publiée par M. Sachau, est datée de l'an 512: elle est pourtant absolument orthodoxe;

mais il est à remarquer qu'elle est trilingue : le texte officiel est le texte grec, émanant de l'autorité ecclésiastique grecque; le texte syriaque, comme le texte arabe, sont des traductions plus ou moins libres à l'usage des populations mélangées de la contrée. L'inscription de Dehhes est au contraire unilingue, ce qui est un argument de plus en faveur de son caractère hérétique, elle est seule de son espèce au milieu d'une région dont toutes les inscriptions sont rédigées en grec.

Le baptistère est un édifice carré, composé d'une seule salle de cinq mètres en tous sens, éclairée par trois fenêtres au nord et trois fenêtres au sud, peut-être en l'honneur de la Trinité. La porte est percée sur la face est. Cet édicule est placé contre la face sud d'une longue église dont l'axe est dirigé de l'est à l'ouest: il est à côté d'une des portes latérales; lorsqu'on sortait de l'église, on avait immédiatement à sa droite la porte du baptistère. On sait que, dans la primitive église, les baptistères étaient toujours isolés. Il y avait sans doute une cuve centrale, je n'en ai pas recherché les traces, dans l'ignorance où j'étais de la destination de l'édifice; je le regrette d'autant plus que, dans la série si complète de constructions civiles et religieuses que nous a offerte la Syrie centrale, le baptistère tient une place insuffisante. Nous avons donné le nom de baptistère à un édicule hexagonal que nous avons relevé à Deir Seta (*Syrie centrale. Architecture*, p. 132, pl. 117), mais sans preuves directes, uniquement guidé par la

forme du monument. Les édifices polygonaux de Moudjeleia et de Kalat-Sém'an (pl. 63, 149) auxquels nous étions tenté d'assigner cette même fonction, ont des absides et sont disposés pour le culte; on ne saurait affirmer qu'ils aient servi à l'administration du sacrement de baptême et aux rites qui l'accompagnaient dans la primitive église. Le baptistère de Dehhes est seul caractérisé, sans hésitation possible, par son inscription; il est à désirer qu'un voyageur compétent puisse en étudier les dispositions, et nous souhaitons vivement que trente-cinq nouvelles années ne se passent pas avant que ce renseignement complémentaire ait été apporté, je ne dis pas à nous, mais à nos successeurs.

### III

#### INSCRIPTIONS GRÉCO-ROMAINES À NOMS ARAMÉENS.

Il y a environ deux ans, j'ai reçu du R. P. Jullien, missionnaire au Liban, une petite collection d'inscriptions gréco-romaines copiées par lui au cours de ses voyages apostoliques. Le P. Jullien est un esprit curieux et cultivé qui, tout en se donnant tout entier à sa mission charitable, s'efforce de faire profiter la science des occasions que lui offrent ses nombreuses excursions. Les inscriptions qu'il m'a adressées étaient alors inédites; elles ne le sont peut-être plus aujourd'hui, pourtant je n'ai pas eu connaissance de leur publication, et, en faisant d'avance

mes excuses à l'éditeur, inconnu de moi, qui les aurait déjà commentées, je donnerai ici deux de ces textes, que je crois de nature à intéresser les études araméennes.

Le premier est gravé sur un autel votif, composé d'un dé rectangulaire de 1<sup>m</sup>25 de haut sur 40 centimètres environ de large, porté sur une base et surmonté d'un bandeau formant corniche; sur une des faces, un buste de femme voilée comme une vestale; sur l'autre, un sujet profondément martelé: le P. Jullien n'a pu distinguer que le devant d'un taureau vu de face et un pied humain sortant d'une draperie; il a conclu à une scène de sacrifice; pour ma part, en examinant sur la photographie qui m'a été gracieusement envoyée, les contours du martelage, les proportions relatives du personnage humain et du taureau, j'ai été amené à penser que la figure martelée était celle d'une divinité vue de face, assise sur un siège dont le taureau faisait partie intégrante.

Au-dessus du buste de femme on lit :

DEO HADRANI  
HOCHMAEA V(*otum*) S(*olvit*)

et de chaque côté de la figure martelée, en deux colonnes :

HOCMAEA VIRGO DEI HADARANIS QVIA  
ANNIS XX PANEM NON EDIDIT (*sic*) IVSSV  
IPSIVS DEI V(*otum*) L(*ibente*) A(*nimo*) S(*olvit*)



HOCHMAEA, qui devait en grec s'écrire OXMAIA. est un nom bien araméen, dérivé de la racine חכם, *sapiens, doctus, justus fuit*; il devait s'écrire חכמא et correspondre aux noms gréco-latins *Prudentia, Σοφία*; écrit deux fois dans notre inscription, il présente une variante : CH sur une face, C sur l'autre. La véritable orthographe est CH; elle est conforme au système de transcription usité à Palmyre et dans toute la Syrie, système qui n'est pas d'accord avec l'origine première des lettres, puisque des caractères provenant d'un type commun, ne se trouvent plus avoir la même valeur; en effet, dans ce système,

כ = X = CH

ק = K = C

ט = T = T

ה = Θ = TH

Le nom du dieu est écrit *Hadaranes* et *Hadrans*; la première forme est sans doute la véritable; le lapicide aura omis l'A comme il a omis le H de Hochmæa. En araméen le nom devait s'écrire הדרן, dérivé de la racine הדר, *amplus, honoratus, ornatus*. Cette divinité était sans doute la forme locale du dieu Hadar ou Adar, dont le culte paraît avoir été assez répandu en Syrie et en Assyrie; il semble qu'il y ait eu une sorte de confusion entre les deux racines, d'ailleurs très voisines de sens, הדר et אדר. Adar tenait une place importante dans le panthéon assyrien; on le retrouve dans le nom biblique אדר-מלך (II Reg. xvii, 31; xix, 37). Hadar peut être reconnu dans le nom

d'un roi de Syrie, contemporain de David, qui est écrit tantôt הדרעור tantôt הדרעור. On a préféré la première lecture, parce qu'on connaissait par ailleurs le nom divin הדר; mais rien n'empêche que la seconde forme pût être la vraie, puisque la racine הדר existe aussi, et avec des sens assez voisins de celui de הדר. La version syriaque a même סרובור là où l'hébreu porte הדרעור (II Sam., VIII, 3). Elle appelle également סרוב (I Reg., XI, 23) l'ancien roi de Damas que la Bible hébraïque nomme רון; ce nom *Hadarón* est très voisin de notre *Hadarán*. Le nom divin paraît provenir de la divinisation d'un attribut spécial de la Divinité suprême, comme celui des grands dieux Baal, Moloch, Adonis... et des *Dii minores* dont les inscriptions gréco-romaines de la Syrie ont révélé le culte (Azizos, Ethaos, Aichalas...) — Hadaranes paraît avoir eu un collège de vierges consacrées à son culte, se livrant à de certaines austérités sous son inspiration, c'est-à-dire sous la direction des prêtres attachés à son temple. La vierge Hochmæa s'était abstenue de pain pendant vingt ans : abstinence dont on ne trouve pas d'autre exemple dans les inscriptions; l'abstinence de vin était plus commune : mon savant confrère M. Cagnat m'a signalé deux textes latins d'Algérie (*Corpus I. L.*, VIII, nos 10832, 16752) qui la mentionnent; on n'ignore pas les nombreuses abstinences que prescrivait la loi mosaïque, et celles qui accompagnaient l'initiation aux mystères des religions antiques.

Jou

	ΣΙΤΥΧΗΑΙ
	ΙΕΡΕΥΣΕ
	ΡΕΑΛΒΕΟΣΟΚΒΕΟ
ΛΟCABI	ΑΝΗΣΓΕΡΜΑ
ΛΟΝΙCΑ	ΒΕΕΛΙΑΒΟC
ΑΗΤΕΑΠ	ΕΚΤΙCΑΝΤΟ

RIPTION DE HA

fac-similé de la c



	ΑΓΑΘΗΤΥΗ	ΣΥΔΙΟΣΑ	ΞΙΤΥΧΗΑΙ
	ΕΠΙΒΙΜΜΕΟ	ΛΙΝΑΡΙΟΥΑΡΧΙΕΙΕΡΕΩΣΕ	
	ΑΥΡΗΛΥΟΙΒΑΡΕ	ΑΛΑΣΦΙΛΙΠΟΥΚΑΙΟΚΒΕΟΣΟΚΒΕΟ	
ΚΑΙ	ΒΗΡΥΛΛΟΣΑΒΙΜΜΕΟΥΣΚΑΙΑΕΙ		ΑΝΗΣΓΕΡΜΑ
ΚΑΙ	ΜΑΚΕΔΟΝΙΣΑΒΙΜΜΕΟΥΣΚΑΙ		ΒΕΕΛΙΑΒΟΣ
	ΕΠΙΜΕΛΗΤΕΑΠΟΚΩΜΗΣΑΙΝΑΙΑ		ΕΚΤΙCΑΝΤΟ

INSCRIPTION DE HAMMARAH (Antiliban).

Fac-similé de la copie du P. Jullien.







Ἰωάννης ἁγίου Ἰωάννου ἀποστόλου

ΑΓΑΘΟΤΕΣ  
ΕΠΙΛΑΒΙΜΟΙ

ΑΥΡΗΛΙΟΙΒΑ

ΚΑΙ ΒΗΡΥΛ

ΚΑΙ ΜΑΚΕΔ  
ΕΤΙΜΟΙ



Le second texte dont nous nous occuperons se trouve dans les ruines d'un temple que le P. Jullien a découvert dans l'Anti-Liban, à trois quarts d'heure du village de Hammarah, situé lui-même à deux heures au sud de la route de Beyrouth à Damas, dans la vallée du Wady-et-Teim. Les ruines sont considérables et accusent un monument d'une certaine importance; les débris du temple primitif ont servi à la construction d'un édifice chrétien qui est encore en partie conservé. Le P. Jullien a compté dix-sept colonnes debout, deux portes monumentales dont l'une est ornée d'une croix en relief au centre d'un cercle sculpté. L'autre porte, construite avec des débris, a pour linteau un fragment de l'ancienne architrave du temple sur lequel est gravée l'inscription. Je donne ci-contre le fac-similé de la copie très soigneusement faite que m'en a envoyée le P. Jullien; le texte est complet à gauche; à droite, dit le P. Jullien, il ne manque qu'une ou deux lettres jusqu'au bord de la pierre, mais il est probable que l'inscription s'étendait sur une seconde pierre de l'architrave primitive. Nous la lisons ainsi qu'il suit :

Ἀγαθῆ τύ[χ]ῃ. [Τὸ ἱερόν τ]οῦ Διὸς [Ἄλε]ξιτυχηαί[ου]...  
 ἐπὶ Ἀβιμμεοῦ[ς] Ἀπολ]λιναρίου ἀρχιερέως ε...  
 Ἀυρηλίοι Βαρέαλας Φιλίππου καὶ Ὀκτεος Ὀκτέο[υ]...  
 καὶ Βήρυλλος Ἀβιμμεοῦς καὶ Ἀειάνης Γερμά[νου]...  
 καὶ Μακεδονίς Ἀβιμμεοῦς καὶ Βεελιάβος...  
 ἐπιμελεῖται ἀπὸ κόμης Ἄινα...ίας ἐκτίσαν το...

Le texte porte *αρχιειρεως*, *αυρηλαιοι* et *επιμελητε*, fautes d'orthographe très communes à cette époque



et dans ce pays, et occasionnées par la prononciation. Tout l'intérêt de cette dédicace réside dans les noms des personnages qui y sont cités. Le temple est dédié à Jupiter Alexitychiæos, c'est-à-dire « qui préserve des accidents »; le titre Ἀλεξιμανός est bien connu, mais je crois Ἀλεξιτυχηαῖος, si je l'ai bien lu, nouveau; il provient sans doute de l'identification de Jupiter avec quelque divinité protectrice locale.

Ἀυρηλιοι, au pluriel, se rapporte aux noms qui suivent, et indique que les personnages qui les portaient avaient tous le prénom *Aurelius*. Dans le texte araméen des inscriptions n<sup>os</sup> 28 et 29 de Palmyre (*Syrie centrale, inscr.*), nous trouvons également le pluriel emphatique כפממיו, כפממיוא appliqué à deux personnages ayant le prénom *Septimius*, mais [le texte grec correspondant ne reproduit pas le même pluriel.

Ὀκείος = אקע, dérivé, comme un grand nombre de noms bibliques, de la racine עקע qui, entre autres sens, a celui de « récompense ». Nous la trouvons à Palmyre en composition avec des noms [divins : עתיעקב = Ἀθηαίακος, בלעקב. Ici le nom divin est sous-entendu comme dans עברו, et tant d'autres noms analogues.

Βαρέαλας = בראעלא *Filius A'la*, composé avec le nom אעלא, arabe اَعْلَى, si fréquent dans les inscriptions du Sinaï.

Ἀειάνης = אַיַאנִי nom dérivé du verbe אָנַן *exaudivit*, qui a produit des noms bibliques très nombreux. Il est formé comme le nom palmyrénien אַיַאנִי = Ἀιλάμεις. On peut lui comparer le nom très commun à Palmyre אַיַאנִי = *Mannaïos*.

Ἀξιμμένης. Composé avec אָן *pater*, et sans doute avec un nom propre qui se rencontre très fréquemment dans les inscriptions du Sinaï, sous la forme nabatéenne אַיַאנִי. Au Sinaï, ce nom est plusieurs fois transcrit en grec Ἀμμαίος : il a pu, en Syrie, s'écrire Ἄμμεος, car la confusion de αι et de ε se rencontre à chaque instant dans les inscriptions grecques de la Syrie. Exemples :

Γέος pour Γαίος (*Waddington, 2412 a*).

Θέμος pour Θαϊμος (*Idem, 1970, 1984, 2006, 2021 a, 2070 e, etc.*).

Σέος pour Σαίος (*Idem, 1965, 1971, 2006, etc.*).

Χέεμος pour Χαταμος (*Idem, 2140, 2183*).

Χέρου pour Χαίρου (*Idem, 2023, 2220*).

Ἄμμεος se trouve une fois au Sinaï (*Euting Sin. Inschrif., n° 342*); mais l'inscription n'étant pas bilingue, on ne peut affirmer que ce mot corresponde à אַיַאנִי comme Ἀμμαίος, mais c'est très probable. En Syrie, sans la terminaison nabatéenne, ce nom devait s'écrire אַיַאנִי, d'où le nom composé אַיַאנִי אָן contracté en Ἀξιμμένης. L'étymologie et la signification de אַיַאנִי sont incertaines.

Βεελιάβος = כהילב Beel dedit, nom de formation très régulière. Comparer les transcriptions bibliques Βεελτεμώθ, Βεελζεβούλ.

Le nom du village auquel appartenaienent les curateurs est trop mutilé pour qu'il puisse être restitué. On ne peut lire avec certitude que la syllabe initiale *Aw* = אװ *fons*, syllabe par laquelle débutent, encore aujourd'hui, un grand nombre de noms de lieu.

## IV

## LA GRANDE INSCRIPTION NABATÉENNE DE PÉTRA.

## NOUVELLE INTERPRÉTATION.

Dans un précédent article<sup>1</sup>, après avoir essayé d'interpréter, d'après l'imparfaite copie du capitaine Frazer, une longue inscription de Pétra, j'exprimais le vœu que le R. P. Lagrange parvînt à retrouver et à relever exactement ce texte intéressant. Par une singulière coïncidence, au moment où j'exprimais ce vœu, il s'accomplissait, et le dernier numéro du *Journal* était à peine distribué que je recevais du savant directeur de l'École biblique de Jérusalem une excellente copie du texte avec une photographie et une description du monument. Ces documents, d'une authenticité absolue, me permettent de rectifier et de compléter le travail que j'avais entrepris avec des matériaux insuffisants. Je me hâte de con-

<sup>1</sup> Ci-dessus § I et page 17.



stater, non sans quelque satisfaction, que le sens général du texte demeure tel que je l'avais établi : les corrections ne portent que sur des détails. Avant de les passer en revue, il convient de décrire le monument.

Le tombeau se trouve dans une vallée latérale du *Ouadi-Mousa* appelée par les Arabes *Ouadi-Iché* et porte le nom de *Khârbet-el-Turkmen* : le nom *Oum-Amdan* que lui donne le capitaine Frazer est inconnu aujourd'hui. Sa façade, taillée dans le roc, est pleine : elle est décorée d'un ordre composé de deux demi-colonnes engagées, comprises entre deux pilastres d'angle : les chapiteaux ne sont qu'ébauchés, comme la plupart des chapiteaux de Pétra et comme tous ceux de Hégra : ils étaient destinés à être corinthiens ; ils supportent une architrave et une frise franchement grecques : sur cet entablement s'appuie l'embryon d'un second ordre dont les colonnes sont réduites à un chapiteau et à une base séparés par un fût de moins d'un mètre de hauteur. Une disposition semblable se trouve à Hégra, dans le tombeau dit *Beit Akhræmah* (Doughty, *Travels in Arabia deserta*, I, p. 114). L'entablement de ce second ordre est formé d'une corniche égyptienne que couronne l'ornement à créneaux spécial aux tombeaux nabatéens. Le style est absolument celui des monuments nabatéens datés du 1<sup>er</sup> siècle. La largeur de la façade est d'environ dix mètres, sa hauteur paraît être d'une vingtaine de mètres. La partie inférieure de la façade s'est écroulée jusqu'à une hauteur de six mètres, de sorte que le mo-

nement semble suspendu en l'air : cet écroulement me paraît, à en juger par la photographie, avoir eu pour cause la nature friable des couches de grès en cet endroit. La façade regarde le soleil levant.

A l'intérieur, l'hypogée se compose de deux salles carrées; la première a dix mètres en tous sens, la seconde huit : cette dernière renferme deux *loculi*, l'un à l'ouest, l'autre au nord. Devant le tombeau s'étend un espace libre, limité au nord et au sud par la paroi du rocher régulièrement taillé; à l'est, cette *area* rejoint le fond de la vallée, où poussent encore des arbustes variés. Le P. Lagrange n'a remarqué dans cet espace aucun débris de constructions.

L'inscription est gravée dans l'entre-colonnement du milieu, sur la partie de la façade qui est restée comme suspendue : elle est à 6 m. 35 du sol, occupe 3 m. 90 de long sur 1 m. 20 de haut; elle est bien, comme l'avait remarqué Frazer, dans un champ simulant une tablette à ailettes en queue d'aronde<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> La concordance entre cette description et celle d'Irby et Mangles est absolue : il s'agit du même monument. Il n'y a donc pas lieu de chercher ailleurs l'inscription signalée par les deux voyageurs anglais, c'est celle que nous possédons. Nous avons cru utile de vérifier si la copie qu'ils disent avoir faite ne se trouvait pas dans leurs papiers, conservés à Londres au British Museum; nous nous sommes adressé à cet effet à la grande obligeance de M. Budge, qui, étant en congé, a bien voulu charger M. L. King de faire cette recherche. Ce dernier n'a trouvé dans les papiers des deux voyageurs aucune copie de l'inscription ni aucune note s'y rapportant; nous remercions les conservateurs du British Museum de nous avoir fourni ce renseignement. — Ch. Doughty a également signalé une inscription à Pétra : mais il s'agit de la même; le croquis qu'il donne de ce

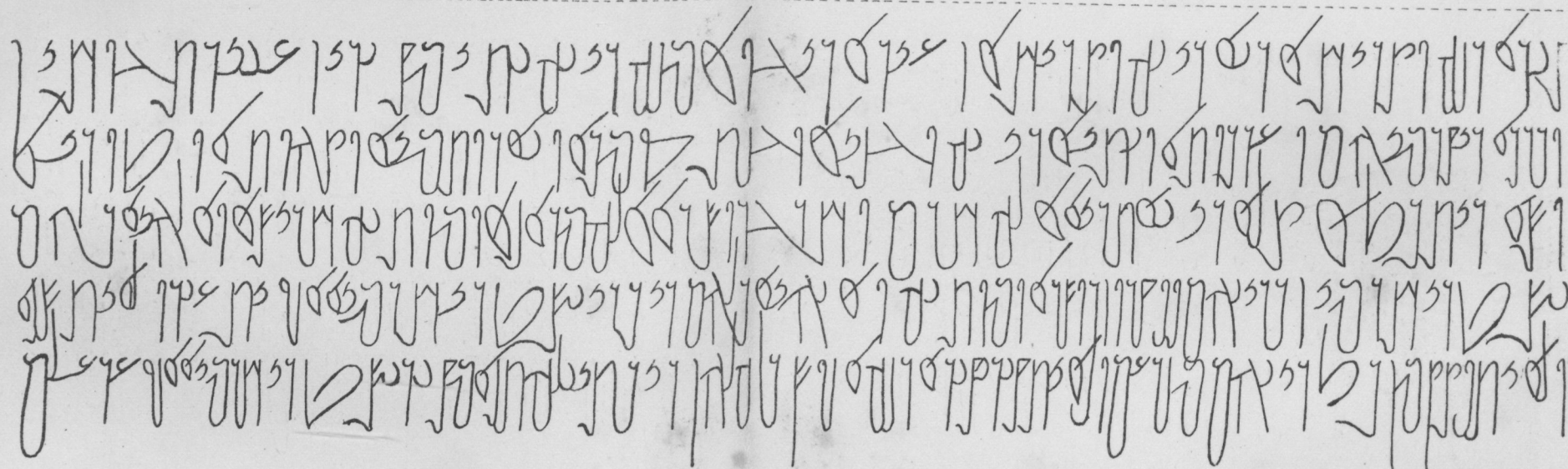






3 mètres 90

1 mètre 20



INSCRIPTION NABATÉENNE DE PÉTRA

d'après la copie du R.P. Vincent.







םל



1 פדע ונע ופטרותא ויל וז יע ופטרותא ופטרותא ופטרותא ופטרותא ופטרותא  
2 ופטרותא ופטרותא ופטרותא ופטרותא ופטרותא ופטרותא ופטרותא ופטרותא  
3 ופטרותא ופטרותא ופטרותא ופטרותא ופטרותא ופטרותא ופטרותא ופטרותא  
4 ופטרותא ופטרותא ופטרותא ופטרותא ופטרותא ופטרותא ופטרותא ופטרותא  
5 ופטרותא ופטרותא ופטרותא ופטרותא ופטרותא ופטרותא ופטרותא ופטרותא

1 קברא דנה וצריחא רבא די בה וצריחא זעירא די גוא מנה די בה בתי מקברין עבדת גוחין  
2 וכרכא די קדמ הם וערכותא ובתיא די בה וגניא וגנת סמכא ובארות מיא וצהותא וטוריא  
3 ושארית כל אצלא די באתריא אלה חרם וחרג דושרא אלה מראנא ומותבה חרישא ואלהיא כלהם  
4 בשטרי חרמין כדי בהם פפקדון דושרא ומותבה ואלהיא כלהם די כדי בשטרי חרמיא אלו יתעבד ולא יתשלא  
5 ולא יתפצץ מן כל די בהם מנדעם ולא יתקבר בקברא דנה אנוש כלה להן מן די כתיב לה תנא מקבר בשטרי חרמיא אלו עד עלם

INSCRIPTION NABATÉENNE DE PÉTRA.

(Lecture rectifiée d'après la copie du R. P. Vincent.)









Nous donnons ci-joint la reproduction d'une excellente copie prise par le P. Hugues Vincent, un des collaborateurs du P. Lagrange, qui l'a assisté de son énergie et de sa science. Outre cette copie, le P. Vincent a exécuté un estampage, au prix des plus grands efforts : pour atteindre l'inscription, il a dû construire avec les maigres ressources du désert une échelle grossière, au sommet de laquelle il a réussi, non sans danger, à prendre, sur 34 feuilles de papier, une empreinte du texte. Ce document ne nous est pas encore parvenu : nous le réservons pour les planches du *Corpus Inscr. Semiticarum*. Il nous est inutile aujourd'hui, pour l'examen sommaire auquel nous voulons nous livrer, la copie du P. Vincent ne laissant subsister aucun doute sur la valeur de chaque lettre.

L'inscription a bien *cinq* lignes : les caractères rejetés par Frazer à une sixième ligne occupent le commencement de la cinquième, ainsi que nous l'avions supposé. Les lettres ont près de 20 centimètres de hauteur, sont très régulièrement gravées et admirablement conservées. Contrairement à ce que semblait indiquer la copie de Frazer, les lettres finales sont parfaitement distinctes : on remarque même un *tsadé* final qui ne s'était pas rencontré jus-

monument (*Travels in Arabia deserta*, I, p. 42), malgré de graves erreurs, ne laisse aucun doute à cet égard. Le P. Lagrange nous affirme d'ailleurs, après trois jours d'une consciencieuse exploration, que cette inscription est la *seule* qui soit visible à Pétra, à part quelques *graffiti* sans grand intérêt.

qu'ici, et, ce qui est encore plus singulier, un *schin* final.

Nous allons rapidement passer en revue toutes les corrections qu'il y a lieu d'introduire dans la transcription et la traduction que nous avons données à l'article précédent.

*Ligne 1.* — Les deux pronoms זא et הירא que nous avons cru reconnaître à la suite du mot צריהא doivent être remplacés par les deux adjectifs רבא et זעירא « grand » et « petit ». Il s'agit évidemment des deux salles de l'hypogée, l'une de dix mètres, l'autre de huit : la plus petite étant la plus reculée répond bien à l'expression נוא מנה « à l'intérieur ». Le sens du mot צריהא se trouve ainsi définitivement fixé : il désigne une « salle d'hypogée » et doit être rapproché de l'arabe *ضريح* : il est juste de reconnaître que cette étymologie a été pour la première fois suggérée par M. Clermont-Ganneau (Renan, *Docum. épigr. recueillis par Doughty*, p. 43). Le mot figure en effet dans une des inscriptions de Hégra (*C. I. S.*, II, n° 213) où il désigne une chambre munie de *loculi* sur trois de ses faces : deux des faces sont attribuées à une famille, la troisième à une autre; le sens de cette inscription devient parfaitement clair depuis que la signification de צריהא se trouve précisée. התי מקברא au lieu de התי מקברא : le sens est le même « demeures sépulcrales », mais la construction



est différente : au lieu d'un substantif verbal, nous avons un participe passif pluriel : propr. « demeures de ceux qui sont ensevelis ». Le mot suivant, qui était absolument illisible dans la copie de Frazer, doit se lire עבירה « œuvre, construction »; il régit le dernier mot de la ligne, נוהין, à l'état absolu, et non נוהיא, comme nous avons cru lire. Le sens propre est « construction des *loculi* » : cette expression désigne les deux *loculi* qui, suivant le P. Lagrange, sont creusés dans les faces nord et ouest de la petite salle intérieure<sup>1</sup>.

Ligne 2. — Le troisième mot est bien קדמיהם comme je l'avais lu d'abord : il indique que l'enceinte כרכא était bien devant le tombeau. Le mot suivant, que je lisais avec M. Euting רבוותא, se lit ערכותא : il ne se trouve pas en araméen, mais il existe en hébreu avec le sens d'« ordre, série », et en phénicien, dans l'inscription de Byblos, où il indique une construction et où nous lui avons donné le sens de « portique ». C'est aussi l'acception que nous proposerons ici. Dans la description de Pétra

<sup>1</sup> Ne pourrait-on aussi supposer que cette expression désigne le droit de creuser des *loculi* dans le tombeau? En effet, il est difficile de croire que ce grand monument ait été construit seulement pour recevoir deux tombes. Le texte même prévoit l'inhumation ultérieure et successive de tous ceux qui sont inscrits dans le registre de la fondation; il est probable que les *loculi* étaient aménagés au fur et à mesure des besoins. Ces *loculi*, d'après les voyageurs, sont creusés soit dans les parois, soit dans le sol même des salles sépulcrales : ces derniers évidemment après coup.

par le duc de Luynes (*Voyage d'exploration à la Mer morte*, p. 299 et pl. 46), nous remarquons un tombeau devant lequel est ménagée une *area* entourée de portiques. C'était un lieu consacré aux rites funéraires, aux cérémonies, aux repas qui accompagnaient les funérailles ou qui réunissaient la famille à des intervalles déterminés. Le כרכא qui précédait notre tombeau était sans doute une enceinte du même genre; un mur, construit en matériaux et orné de portiques, continuait et complétait l'espace évidé dans le rocher devant la façade. L'enceinte renfermait une série d'objets, que le texte énumère ensuite, et qui doivent se rapporter aux rites funéraires.

Le premier de cette énumération, בחיָא, ne saurait alors désigner des maisons d'habitation : il faut lui donner le sens funéraire, comme à la première ligne. Le P. Lagrange a remarqué que les fosses étaient souvent creusées non *dans* le tombeau, mais *devant* et soigneusement dissimulées par des dalles : il s'agirait ici de sépultures de ce genre. Le mot גניָא, qui suit, n'indiquerait pas alors des jardins dans le sens étendu du mot, mais des parterres de fleurs et d'arbustes<sup>1</sup> dont les tamaris d'aujourd'hui seraient les descendants. L'expression qui vient après, et que la copie de Frazer laissait indéterminée, est ננה סמכא; le mot סמכא, parmi les acceptions dérivées de sa

<sup>1</sup> Mon savant confrère M. Maspero me rappelle que des dispositions analogues se retrouvent dans certaines sépultures égyptiennes. Il y avait devant le tombeau des parterres de fleurs; on a même signalé des plates-bandes creusées dans le roc.

racine qui est « appuyer, soutenir », a celle de *accubitus* « lit » servant aux repas des anciens : la racine **ננא**, en araméen, possède également le sens *accumbere*; nous aurions donc ici un « espace disposé avec des lits pour le repas »<sup>1</sup>, un *triclinium* funéraire, dans le genre de celui qui se voit encore dans la nécropole de Pompéi. Les fontaines, qui sont énumérées ensuite, auraient servi à arroser les plantes du jardin, à fournir l'eau des cérémonies et des repas. Le P. Lagrange a remarqué, sur beaucoup de points, des conduits taillés dans la paroi du rocher et amenant l'eau de la rivière qui traverse la ville : il n'a rien observé du même genre près du tombeau en question; les **בארות מים** étaient sans doute des puits ou plutôt des citernes.

Les deux derniers mots de la ligne, très obscurs dans la copie de Frazer, doivent se lire **וצהותא וטוריא** : ils ne sont pas faciles à expliquer; le premier a le sens propre de « sécheresse »; il désigne un lieu sec, exposé au soleil, peut-être une sorte de *solarium*; **טור**, en araméen, a le sens de « rocher, montagne »; il est vrai qu'en hébreu il signifie « mur, enceinte », acception qui se trouve dans certains dérivés syriaques et arabes de la racine **טור** et de ses connexes **דור** et **הור** : on peut donc supposer qu'il s'agit ici des murs qui limitaient l'enceinte consacrée.

<sup>1</sup> Ce sens m'a été proposé par le P. Lagrange, dans une traduction sommaire du texte qu'une seconde lettre de lui m'a apportée.



*Ligne 3.* — Le début doit se lire **וּשְׂאֵרֵיהּ כֹּל אֲצֵלָא**, propr. : « tout le reste avec ». **אֲצֵלָא** ne se trouve pas dans l'araméen ordinaire : c'est la préposition hébraïque **אֲצֵל**, *juxta, ad latus, cum*, munie d'une terminaison araméenne.

Le mot qui suit **הֲרַם**, et qui était douteux dans la copie de Frazer, doit se lire **הֲרַג**; il a le sens de « terreur, tremblement » et renforce la consécration des lieux par le sentiment de crainte qu'inspire la colère des dieux à ceux qui seraient tentés de violer le lieu saint.

*Ligne 4.* — La première lettre est un **כ** et non un **ל** : cette remarque s'applique également à la ligne 5 où le même mot **שְׁמַרִי** est précédé de la même préposition. La lettre que nous prenions pour un **ו** devant le nom du dieu **Dušara** est un *noun* final : il faut donc lire le mot précédent **פְּקַדוֹן**, 3<sup>e</sup> personne du pluriel parfaitement conforme à la grammaire qui admet les deux désinences : elles se trouvent déjà l'une et l'autre dans les inscriptions de Hégra.

Le pronom **אֵלֹו** est certain, ainsi qu'à la ligne suivante; il faut donc l'admettre concurremment avec la forme **אֵלֵה** qui se trouve à la ligne 3.

Le mot qui suit doit se lire **יִתְעַבְד** et non **יִתְאַבְד**; il a le sens de « faire » et non celui de « détruire »; la négation que j'avais supposé omise par le copiste n'a plus sa raison d'être : « Les dieux ordonnent qu'il soit fait conformément à ce qui est contenu dans les

livres ». Le verbe עבד est employé ici avec la même acception que dans les formules si fréquentes dans les inscriptions de Hégra :

מן די לא יעבד כדי עלא כתיב

מן די יעבד כעיר די עלא

Le dernier mot de la ligne est יהשלא « enlevé, omis ».

*Ligne 5.* — Elle commence, comme nous l'avions supposé, par la négation ולא; on lit ensuite, au lieu de יהנפק, que nous avons cru lire, le verbe יהפצץ, qui est certain. Le radical פצץ est peu connu, il ne s'est conservé ni en chaldéen ni en syriaque; en hébreu il ne paraît que dans le nom פֶּצֶץ « dispersion » et dans les verbes de forme voisine פוץ, נפץ « briser, disperser ». Ici il a un sens abstrait : en effet, la phrase qui le suit, מן כל די בהם, s'applique aux termes de la fondation inscrite dans les registres sacrés. Le mot מנדעם « quoique ce soit », qui vient après, est fort intéressant : c'est la forme pleine du mot que l'on trouve dans le tarif de Palmyre (où l'on rencontre également la forme מדעמא) et dans le targumique, sous la forme מדעם, et en syriaque sous la forme encore plus contractée כבגק. Voyez à ce sujet les observations de M. Rubens Duval, qui se trouvent entièrement confirmées<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Traité de gram. syriaque*, p. 304.

La suite de la phrase doit être corrigée de la manière suivante :

להן מן 'דו כתיב לה תנא מקבר בשטר

*nisi ille cui inscriptum est donam sepulture in libris . . .*

Le mot תנא répond à notre « concession » ; il est plus hébreu qu'araméen : la même formalité est exprimée dans les inscriptions de Hégra par le mot beaucoup plus araméen מוהבחה. La formule est intéressante, elle montre avec quel soin et quelle précision tous les détails de la fondation étaient consignés dans le registre sacré destiné à assurer l'exécution des volontés du fondateur.

En résumé, le texte de l'inscription, corrigé d'après les observations précédentes et transcrit sur la planche ci-jointe, doit se traduire ainsi :

*Ligne 1.* — Ce tombeau, sa grande salle, la petite salle qui est à l'intérieur avec ses sépultures, les *loculi* qui y sont (ou y seront) creusés,

*Ligne 2.* — l'enceinte qui est devant (le tombeau), le portique, les fosses (?) qui s'y trouvent, les jardins, le *triclodium*, les citernes d'eau, la terrasse (?), les murs

*Ligne 3.* — et tout ensemble ce qui est compris dans ces lieux est consacré avec imprécation à Dušara, Dieu de notre maître, à Mutebah, Ḥariša et tous les dieux,

<sup>1</sup> Ce mot a été omis par mégarde dans la copie du P. Vincent : nous l'avons rétabli d'après la copie de Frazer que confirme l'estampage arrivé au moment de mettre sous presse.



*Ligne 4.* — dans les registres des choses consacrées, conformément à leur contenu. Et ordonnent Dušara, Mutebah et tous les dieux, qu'il soit fait conformément au contenu desdits registres des choses consacrées, et qu'il ne soit rien enfreint,

*Ligne 5.* — ni rien altéré de ce qu'ils contiennent en quoi que ce soit, et que nul ne soit enseveli dans ce tombeau, si ce n'est celui (au nom) duquel sera inscrite une concession de sépulture dans lesdits registres des choses consacrées, à jamais!

#### NOUVELLE INSCRIPTION NABATÉENNE DE PÉTRA.

Outre les documents qui ont permis les rectifications qui précèdent, le P. Lagrange a rapporté de Pétra une inscription entièrement inédite et qui, malgré sa brièveté, offre un réel intérêt. Je lui laisse le soin de publier les détails de sa découverte et me contente de dire que le texte est gravé sur une dalle de grès qui fermait une fosse devant un des beaux tombeaux situés près du théâtre; elle est ainsi conçue :

עבישו אח שקילת

...מלכה נבטו בר...

*'Obeišu frère de Šuqailat, reine de Nabatène, fils de...*

La reine Suqailat ne nous était jusqu'à présent connue que par la numismatique. J'ai autrefois

trouvé ce nom, שקילה, sur trois séries de monnaies (*Revue numismatique*, t. XIII, 1868), associé d'abord à celui d'Arétas IV Philodème à la fin du règne de ce prince (environ de 20 à 29 ap. J.-C.); puis associé à celui de Malichus III pendant toute la durée de son règne, avec le titre de *sœur* (39-70); enfin associé aux premières années du règne de Rabilus II, avec le titre de *mère* (70 ap. J.-C.). La numismatique ne nous apprend pas si ce nom désigne une seule ou plusieurs personnes. Si l'inscription de Pétra eût été complète, elle eût résolu le problème en nous indiquant le nom du père de l'une d'elles; la copie du P. Lagrange porte, après le mot בר, deux traits parallèles qui paraissent être la moitié de la lettre פ; si le nom du père commençait par un ש, celui-ci ne saurait être Arétas, père à la fois de Malichus III et de la seconde Suqaïlat: la reine de l'inscription serait donc la seconde femme d'Arétas IV et n'aurait rien de commun avec la sœur de Malichus III. Je laisse au P. Lagrange le soin d'élucider cette petite question de généalogie nabatéenne, me bornant à le féliciter de nouveau, ainsi que son compagnon le P. Hugues Vincent, de l'énergie et du succès avec lesquels ils ont mené à bien l'exploration longtemps empêchée des ruines de Pétra.

## NOTES

### D'ÉPIGRAPHIE ARAMÉENNE.

(DEUXIÈME SÉRIE.)

Les notes précédentes relatives aux inscriptions nabatéennes de Pétra, ont fait surgir un certain nombre de textes nouveaux. Le D<sup>r</sup> Euting nous a signalé une série de copies prises par le pasteur Ehni, de Nyon en Suisse, au cours d'un voyage fait au Sinaï en 1862 : nous nous sommes adressé à cet ancien voyageur, qui nous a gracieusement communiqué son carnet; nous y avons relevé douze inscriptions inédites trouvées à Pétra : elles sont figurées en fac-similé sur les deux planches ci-jointes, sous les n<sup>os</sup> 354-365<sup>2</sup>; ces copies n'ont malheureusement pas la précision de celles qui sont faites par un homme du métier, de sorte qu'elles offrent au déchiffrement des difficultés presque insurmontables, au moins pour nous; si nous les publions, c'est moins pour en donner une interprétation, dont nous ne sau-

<sup>1</sup> Publiées d'abord dans le *Journal asiatique*, cahiers de sept.-oct. et nov.-déc. 1896. — Cf. ci-dessus; p. 5, 32, 43.

<sup>2</sup> Ces numéros sont ceux que porteront ces inscriptions dans le *Corpus inscr. Sem.*, part. II.



rions nous dissimuler les côtés hypothétiques, que pour provoquer les recherches et susciter les explorations. Aujourd'hui que le voyage de Pétra est devenu très facile, nous espérons que ces lignes nous vaudront, d'ici quelque temps, de bonnes copies ou de bons estampages; elles pousseront les futurs explorateurs de Pétra à élargir le cercle des investigations, à pénétrer dans les vallées latérales qui entourent les ruines de la ville, à attaquer enfin le sol de l'antique cité et à lui arracher les textes qu'il tient enfouis; la récente découverte d'une base de statue, portant une inscription royale, et dont notre savant confrère M. Clermont-Ganneau a entretenu l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres<sup>1</sup>, est faite pour encourager les fouilles; elle démontre que si les Nabatéens, dans leur capitale, ont été sobres des inscriptions funéraires qu'ils ont prodiguées ailleurs, ils y ont, comme ailleurs, tracé des textes honorifiques ou religieux; or Pétra, comme Palmyre, a, par son isolement, échappé à la cause de destruction qui a fait disparaître tant de textes en Syrie et en Palestine: l'utilisation des matériaux antiques par les constructeurs du moyen âge; les textes sont restés sur place, recouverts par les décombres et les sables; ils attendent la main intelligente et hardie qui les rendra à la lumière<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Séance du . . . . .

<sup>2</sup> Le R. P. Lagrange, venu à Paris pour assister au Congrès des Orientalistes, nous a appris qu'il avait l'intention de retourner à Pétra aussitôt après son retour à Jérusalem.

*Journ.*

357

מ ו 9751 ם ן  
א י כ

מ ו ן ן

מ ו ן ן

358

מ ו ן ן

364

מ ו ן ן

365

354

אם אף  
כזכרתי סלמא  
לעצמך מן ארץ  
אשור

356

אם עור קתני  
תה  
אם אף  
מלך  
אם אף

357

אם ודף ב כרמי  
אם אף  
אם אף

358

הללאתם

360

ודג  
לכטע

361

הרדס נכס  
אם אף  
אם אף

359

חח  
אף  
אף  
אם

362

אם אף

363

אם אף

366

אם אף  
אם אף

364

אם אף

365

אם אף







Handwritten text in a cursive script, likely a medieval manuscript. The text is arranged in several lines and is significantly faded and difficult to decipher.

388

Handwritten text in a cursive script, possibly a signature or a specific section of text. It includes a horizontal line and some characters that resemble numbers or specific symbols.

des...  
les...  
antiques  
a... sont  
c... et les  
et hardie

et...  
de...



Journ.

355

069797014

abw...?

909

...

...





368

תל חרן, ס למ

פנחני געלדי געט

367

אשכנזי אשכנזי

דז צו צאט א  
רעכענען, ס למ

369

ללל

אלע אלע קינדער

373

קער

372

אלער ין אלער

370

רעזולטאטן

אקטובער

371

376

סנס נר חומר

377

סנס סנס  
סנס/אקטובער

רעזולטאטן

374

רעזולטאטן

375

רעזולטאטן

רעזולטאטן

355

אשכנזי אשכנזי  
אשכנזי אשכנזי

קא

אשכנזי אשכנזי

אשכנזי אשכנזי

אשכנזי אשכנזי

אשכנזי אשכנזי





*[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]*



Aux copies du pasteur Ehni nous avons ajouté quelques *graffiti* copiés par Ross et Frazer et restés inexplicqués jusqu'ici, ainsi qu'une série de petits textes analogues relevés par le R. P. Lagrange à Pétra et à Chaubak.

VI

INSCRIPTIONS DE PÉTRA.

N° 354. — Grande inscription gravée dans l'intérieur d'un hypogée, situé dans une vallée écartée au sud-est de Pétra. Afin de permettre à d'autres voyageurs de retrouver ce site intéressant, je transcris le passage de la lettre que M. le pasteur Ehni m'a fait l'honneur de m'écrire.

« Descendus du mont Hor, dont nous avons fait l'ascension, au lieu d'entrer dans la ville de Pétra par le côté occidental, nous résolûmes de prendre un guide et de faire le tour de Pétra par le dehors, du côté sud-est, pour rentrer par le Sik du côté est. Nous eûmes pendant plus de deux heures à nous frayer un chemin à travers toutes sortes de difficultés, sur des rochers escarpés, par d'étroits défilés, quelquefois à travers des vallées verdoyantes. Dans une de ces vallées nous rencontrâmes sur notre gauche une cinquantaine de marches soigneusement taillées dans le rocher et qui nous conduisirent à une excavation carrée, spacieuse, haute d'environ cinq pieds avec une niche carrée dans la paroi du fond et, en outre, une autre niche dont le sommet

était arrondi en forme de carreau : un reste de corniche ornait la partie supérieure de la paroi. Pendant que nous nous y reposions, j'aperçus une longue inscription à la partie supérieure d'une des parois à la hauteur d'environ quatre pieds. Je mis quelques blocs de pierre les uns sur les autres, pour approcher convenablement de l'inscription et je la copiai aussi exactement que possible, bien qu'ignorant l'alphabet nabatéen. Le guide appelait l'endroit « le tombeau *El-Mer* ».

« En continuant notre chemin nous vîmes encore un grand nombre d'inscriptions ou de figures taillées dans le roc, mais nous n'eûmes pas le temps de nous y arrêter. Nous finîmes par déboucher dans la vallée qui vient, du côté sud-est, se réunir avec la vallée d'Elqy tout près de l'entrée du Sik. »

Malgré le soin apporté par M. le Dr Ehni à sa copie et l'exactitude relative de sa transcription, trop de doutes pourtant subsistent pour que nous nous hasardions à risquer une interprétation complète. Au lieu de nous livrer à des hypothèses qu'une meilleure reproduction viendrait détruire, nous nous bornons à indiquer les points qui nous paraissent certains.

Le début semble devoir se lire, en suivant d'une ligne à l'autre :

דנה צלמא די עכדתאלהא

Ceci est le portrait d'Obodatallaha.

Le même mot צלם paraît commencer la sixième

ligne : il semble donc que l'on soit ici, en présence d'une série de portraits de famille semblable à celle qui orne le vestibule de la plupart des grands tombeaux de Palmyre. A l'appui de cette hypothèse il convient de remarquer la présence de deux niches qui semblent avoir été destinées à recevoir des bustes. Ce ne sont pas, en effet, des *loculi* funéraires; interrogé par moi à cet égard, M. le D<sup>r</sup> Ehni me répond que « ses souvenirs sont assez distincts pour lui permettre d'affirmer que ni l'une ni l'autre de ces niches n'avait les dimensions suffisantes pour recevoir un cadavre. Elles ne pouvaient servir qu'à contenir des statuettes, des urnes... » — Les lignes suivantes renferment beaucoup de noms propres, ce qui confirmerait encore notre conjecture. Nous transcrivons ceux qui nous paraissent certains :

בני הליצו בר	3
חמישו בר	4
.....	5
צלם חמישו די	6
.....	7
עמהם על חיי הר	8
תת מלך נכטו רחם	9
עמה	10

..... enfants de Ḥaliçou, fils de Ḥatišou, fils... Portrait de Ḥatišou qui..... avec eux du vivant de Ḥaretat roi de Nabatène, qui aime son peuple.

La mention du même roi se trouve aux deux dernières lignes.



L'expression על חי « pendant la vie » se justifie par על שני « pendant les années » de l'inscription de Médaba (*Corpus I. S.*, II, n° 196).

N° 355. — Le D<sup>r</sup> Ehni ne peut dire exactement où se trouve cette inscription; il croit pourtant l'avoir copiée sur les rochers derrière le théâtre. Nous proposons, avec une certaine hésitation, les lectures suivantes :

- |   |                                     |
|---|-------------------------------------|
| 1 | שלם חורו בטב וזאלו בר והכלהי        |
| 2 | והבאלהי בר כנלו                     |
| 3 | ואלו                                |
| 4 | כלבו בר שלמו ..... זאלו בר תימו שלם |
| 5 | שלם .....                           |
| 6 | גרמו ..... בר                       |
| 7 | עותאלהי שלם                         |

Ce sont des proscynèmes tracés par des voyageurs et en tout semblables à ceux du Sinaï; la formule שלם בטב *Pax in bono* est la plus répandue; les noms propres sont aussi ceux que nous rencontrons fréquemment au Sinaï : *Hourou*, *Wahballahi*, *Waïlou*, *Kalbou*, *Šalmou*, *Tāïmou*, *Garmou*. — 'Autallahi et *Bagloa* sont nouveaux : le premier est formé de la racine עוה, arab. غوث, *juvit*, *aljuvit*, et correspond à l'hébreu עוהי pour עוהיה (*Esd.*, VIII, 14). Il se trouve en abrégé sous la forme grecque Γαῦτος dans un grand nombre d'inscriptions du Haouran (*Waddington*, 2019, 2079, etc.) et sous la forme arabe

غوث (Wüstenfeld, *Register*, p. 171). Le second signifie « loquace » en araméen et en arabe.

N° 356. — D'après la place que la copie occupe dans le carnet du D<sup>r</sup> Ehni, nous supposons que cette inscription se trouve dans un lieu rapproché de la précédente, nous croyons pouvoir lire :

שלם וידו בר תימו	i
צומח	2
והבאלהי	3
בר בגלו	4
במשו בר שעדלהי	5

Les noms propres sont les mêmes que dans le texte précédent, sauf *Biṭašou*, qui est très fréquent au Sināi, et *Sa'dallahi* également connu, écrit ici fautivement avec élision de l'א pour שעדלהי, faute également fréquente au Sināi. (Voir Euting, *Sinait. Inschr.*, n<sup>os</sup> 410, 412, 416.) La ligne 2 ne nous offre aucun sens : nous avons transcrit la forme la plus probable des lettres.

N<sup>os</sup> 357-358. — Ces inscriptions se trouvent à côté de la précédente dans le carnet du D<sup>r</sup> Ehni, sans indication spéciale.

La première ligne du n° 357 paraît se lire :

שלם וידו בר תימו

La première lettre du dernier nom cependant est incertaine; peut-être devrait-on songer plutôt à קומו

ou קימו, noms qui ne sont pas moins fréquents que תימו; mais en comparant cette ligne avec la première ligne du n° 356, nous avons cru y reconnaître les mêmes personnages. Cette hypothèse semble confirmée par l'existence d'une seconde ligne composée dans les deux cas de quatre signes, indéchiffrables pour nous, dont le premier toutefois paraît être un צ.

En dehors du mot שלם, nous n'avons rien pu tirer des deux lignes qui forment le n° 358.

N° 359. — Inscription copiée par le D<sup>r</sup> Ehni dans « une caverne à demi-ouverte, près des réservoirs du côté du nord ». Elle est gravée dans un champ aplani, et entourée d'une sorte de cadre. La partie droite a complètement disparu; la lecture matérielle ne paraît guère douteuse; nous croyons qu'on peut transcrire, en restituant quelques lettres par conjecture, de la manière suivante :

הה די	1
קתא	2
על[חיי]	3
[חרתה מלך] נבטו	4
[רחם עמה] שלם	5

Ces restitutions conjecturales nous sont suggérées par la comparaison du n° 354, ligne 8; toutefois le mot נבטו, à la fin de la quatrième ligne, n'est pas absolument certain.



N<sup>os</sup> 360, 361, 362. — Ces trois inscriptions ont été copiées par M. le D<sup>r</sup> Ehni dans le tombeau à pyramides situé dans la vallée d'Elqy; l'une d'elles est dans un champ aplani formant tablette. Nous ne pouvons lire les deux premières avec certitude; la troisième se lit :

שעדו שלם

Le nom propre *Šá'dou* est très connu.

N<sup>os</sup> 363-366. — Ces copies paraissent incomplètes et nous ne pouvons rien en tirer. La première est, d'après M. Ehni, tracée avec de la couleur rouge sur la surface rugueuse du rocher. Les autres proviennent des cavernes situées vers le nord-est de la ville.

N<sup>os</sup> 367. — Ces deux proscynèmes ont été copiés par le capitaine Frazer en même temps que la grande inscription de Pétra et publiés, sans explication, sur la même planche des *Transactions de la Société Royale*.

Nous pensons que ces deux lignes contiennent les mêmes noms propres et doivent se lire ainsi :

שלם והבאלהי בר קינו

שלם קינו בר והבאלהי

*Wahballahi* est bien connu; *Qainou* ne l'est pas moins et se retrouve souvent au Sinaï.

N<sup>o</sup> 368. — Proscynème autrefois copié par Ross,

près de la fontaine de Pétra, publié par Blau dans la *Zeitschrift der Morg. Ges.*, IX, p. 233, et resté jusqu'à présent sans explication plausible. Nous croyons pouvoir lire par analogie avec les textes du Sinaï :

דכיר תימאלהי

*Commemoratus sit Taimallahi.*

N° 369. — Proscynème copié par Marsh en 1858 près du tombeau dit *Ed-Deir*, publié dans la *Zeitschr. der Morg. Ges.*, XII, p. 709, et resté jusqu'à présent sans interprétation; en le rapprochant des textes analogues, nous croyons pouvoir lire :

דכיר... כטב

דכיר תימאלהי

כלבו

*Taimallahi* est un nom fort connu : il est probable que c'est un seul et même personnage qui l'a inscrit sur deux points différents de Pétra. *Kalbou* n'est pas moins connu.

N° 370. — Cette inscription et les trois suivantes ont été copiées par le R. P. Lagrange lors de sa fructueuse exploration de 1896; nous reproduisons un fac-similé des copies qu'il nous a adressées.

Celle-ci est dans un tombeau au sud-est de la ville; elle se lit sans difficulté :

דכיר והבאלהי

N° 371, 372. — En montant à *Ed-Deir*, près du

sommet et au sommet. Nous ne pouvons lire que la seconde :

שלמו בר שלמו

Le nom *Šalmou* est bien connu.

N° 373. — Dans un grand tombeau, à l'est d'*Ed-Deir* :

שלם שלי בר גדמב  
במב

*Soullai* est déjà connu (*Corpus I. S.*, II, n° 208, 221, 243), il répond au grec *Σουλλαῖος*, nom d'un personnage nabatéen contemporain d'Obodas (*Strabon*, XVI, iv, 23).

Quant au second nom, le P. Lagrange proposait de le lire *עבמה* (*Euting, Sin. Inschr.*, n° 77 et 158). Il nous paraît difficile de voir un *ה* dans la dernière lettre, surtout en la comparant avec la dernière lettre du mot suivant *מב* : nous proposons donc de lire *גדמב*, comme dans l'inscription n° 236 du *Corpus*. Le sens du nom correspond à celui du nom moderne *Bonaventure*.

## VII

### GRAFFITI NABATÉENS DE CHAUBAK.

Le village de Chaubak, construit dans les ruines d'un très beau château des Croisades (Voir Duc de Luynes, *Voy. d'exploration à la mer Morte*, II, p. 146 et suiv.), n'est qu'à six heures de marche de Pétra :



il appartient donc à la même région et il ne faut pas s'étonner d'y rencontrer des *graffiti* nabatéens de la même famille que ceux que nous venons d'étudier. Le R. P. Lagrange en a découvert et copié un certain nombre aux environs de la ruine; nous donnons le fac-similé de ses copies à la suite des précédents, sur la même planche et sous les n<sup>os</sup> 374 à 377. Dans la même région le même explorateur a relevé plusieurs *graffiti* grecs; nous citerons les deux suivants à cause de leurs noms nabatéens :

Ἄεδας. Μνησθη Ζαΐδος Ἀλολαίου.

Le premier correspond à עבדו; le second se transcrirait littéralement : דכיר זידו בר אלעליו.

N<sup>o</sup> 374 :

ואלן בר עממו

Wailan, fils de 'Amamou.

Ces deux noms sont fréquents au Sinaï; le premier se trouve plus souvent sous la forme ואלו.

N<sup>o</sup> 375. — La première ligne se lit sans trop de difficulté :

הלצו בר סבא שלם

Halicou, fils de Saba. Paix!

Le premier nom se trouve au Sinaï, et plus souvent sous la forme הלצה. Quant au second nous ne croyons pas l'avoir encore rencontré. Il serait le même que le syriaque **ܫܒܐ** « vieillard ».

Nous n'osons rien proposer pour les deux lignes suivantes, quoique tenté de lire תימאלהי אחוהי à la première, et מן קריבו à la seconde.

N° 376 :

סבא בר חלצו

Les noms nous paraissent identiques à ceux de l'inscription précédente et provenir de personnages de la même famille.

N° 377. — Nous n'avons rien pu tirer de certain de ce texte; le second mot de la première ligne paraît bien être מתקרא « surnommé » mot fréquent à Palmyre, où il correspond au grec *ὀνομαζόμενος*; mais les noms propres nous échappent; le second est peut-être עבדאלה, nom bien connu. L'inscription se termine par la formule ordinaire שלם.

### VIII

#### NOUVELLE INSCRIPTION DE BOSRA.

Le R. P. Lagrange m'a récemment envoyé l'estampage pris à Bosra, par le P. Séjourné, d'une inscription nabatéenne gravée sur une pierre aujourd'hui encastrée dans le mur d'une construction en face de l'édifice dit *Deir-er-Rahab*. Ce texte avait déjà été copié par un missionnaire anglais, le R<sup>d</sup> Ewing, et publié par lui dans le *Quarterly statement of the Palestine expl. Fund*, 1895, p. 349.

Nous donnons ci-dessous un dessin que nous avons exécuté d'après l'estampage (fig. A), ainsi que la copie du R<sup>d</sup> Ewing (fig. B).

Fig. A.

דאס זענען די סארטן פון  
די זעלבע זאך ווי  
די זעלבע זאך ווי

Fig. B.

דאס זענען די סארטן פון  
די זעלבע זאך ווי  
די זעלבע זאך ווי

Je ne crois pas qu'une explication de ce texte ait été publiée; en tout cas je n'en ai pas eu connaissance<sup>1</sup>; la copie seule, à cause de ses imperfections, permettait d'ailleurs difficilement un déchiffrement complet: l'estampage lui-même est loin d'être parfait; néanmoins en le comparant à la copie, et

<sup>1</sup> M. Clermont-Ganneau m'apprend qu'il a entretenu de cette inscription ses auditeurs du Collège de France; mais rien n'a paru des explications qu'il a données.





assisté de la bonne collaboration de M. l'abbé Chabot, nous pensons être arrivé à déterminer tout ce qui pouvait être lu du texte. Quand il fut copié par le R<sup>d</sup> Ewing, la pierre était plus longue du côté gauche qu'elle ne l'est aujourd'hui; il est probable que la cassure primitive était oblique; les maçons qui ont utilisé la pierre pour leur construction l'ont équarrie: ils ont supprimé ainsi environ trois lettres à la fin de la première ligne et deux à la fin de la seconde; ces lettres se retrouvent sur la copie et ne figurent pas sur l'estampage; il est probable que d'autres lettres encore ont disparu quand la pierre fut cassée pour la première fois, mais leur nombre ne doit pas être considérable.

En complétant les unes par les autres les données fournies par le double document mis à notre disposition nous lisons, nous transcrivons et nous traduisons le texte ainsi qu'il suit :

1 וַעֲמַדֵּי הַמִּזְבֵּחַ כָּלֵם טַבֵּי . ת .  
 2 וְכִרְיָא דִּי בְנָה הִימּוּ בֶר[נ] ש[ינן]  
 3 לְדוּשָׂרָא וְיֵית אֱלֹהֵיא . . .

1 דנה נדרא כלה ואמיה  
 2 וכריא די בנה הימו בר[נ] ש[ינן]  
 3 לדושרא ויית אלהיא . . .

- 1 Ce mur tout entier, ainsi que les . . . . .
- 2 et les citernes ont été construits par Taïmou, fils de Noušaïgou . . . . .
- 3 pour Doušara et . . .it dieux . . . . .



Ligne 1. — גדרא désigne un « mur » une « enceinte ». En hébreu גדר et גדרה s'appliquent aussi bien à l'enceinte d'une ville, qu'à celle d'une vigne ou d'un troupeau. Dans le Targum d'Onkelos גדרא a les mêmes sens; حِدْرٌ signifie également « mur » en arabe. La signification du mot est donc certaine. Il s'agit d'un mur, d'un mur consacré aux dieux, c'est-à-dire d'une enceinte sacrée, d'un *haram*.

כלה est également certain; malgré la forme un peu insolite du ל, il n'est pas possible de lire le mot autrement; pour en saisir le vrai sens il faut se rappeler que les enceintes sacrées avaient généralement la forme d'un quadrilatère dont les quatre côtés n'étaient pas nécessairement offerts au dieu par la même personne; il en était ainsi de l'enceinte sacrée située au sommet du Djebel Bereket, près d'Alep. Le mur qui l'entoure a été fondé par plusieurs donateurs, et des inscriptions grecques, encadrées aux angles sur chaque face, indiquent avec précision la part contributive de chacun (Clermont-Ganneau, *Études d'archéol. or.*, II, p. 34 et suiv.). Ici, le mur tout entier a été fondé ou réparé (car בנה a été employé dans ce sens) par le seul Taïmou.

אמיה. Les trois premières lettres de ce mot sont certaines; la dernière est douteuse. Nous sommes vraisemblablement en présence d'un dérivé de la racine אמן « soutenir, appuyer, construire », qui a déjà fourni au nabatéen le mot אמנא « architecte, artisan ». (*Corpus I. S.*, II, n° 164). — Il s'agit d'une construction, mais laquelle?

*Ligne 2.* — Le premier mot כריא, précédé de la copulative ו, termine l'énumération des travaux ordonnés par Taïmou : c'est un substantif masculin au pluriel emphatique. Il dérive de la racine כרא, hébr. כרה, arab. كَرَا, qui a le sens de « creuser la terre ». Il s'agit donc de fosses, de fossés, et très probablement de citernes ou de bassins, accompagnement habituel de la plupart des enceintes sacrées.

היטו, gr. Θαῖμος, est un nom bien connu, le nom du père ne figure que sur l'estampage, mais la copie nous donne les deux premières lettres : nous avons restitué le mot נשינו assez fréquent au Sināï (Euting, *Sin. Inschr.*, 15, 27, 169, etc.), le nom נשנניה (*Corp. I. S.*, II, n° 205; Euting, n°s 51, 90, etc.) conviendrait aussi bien, mais il paraît trop long pour l'espace disponible.

*Ligne 3.* — לדושרא « à Doušara », c'est-à-dire en l'honneur de Doušara; le ל employé avec ce sens n'est pas rare (*C. I. S.*, II, n°s 176, 182, etc.). Le nom du dieu Doušara est lisible sur l'estampage; les lettres ל...רא sont très bien marquées; les lettres דוּש le sont moins mais se distinguent cependant; d'ailleurs le ש est clairement reproduit sur la copie du Rév. Ewing. Le nom suivant est aussi un nom de dieu, comme l'indique le ו conjonctif et le mot suivant au pluriel אלהיא « les dieux ». Dans ce nom de quatre lettres il n'y a de bien certain que les deux dernières : ית. ., les deux premières sont douteuses; on serait tenté de lire הנית, si la présence d'une



déesse carthaginoise dans un temple nabatéen était admissible. Le mot אלהיא était suivi de sept à huit lettres qui ont disparu ou sont illisibles sur l'estampage, sauf peut-être la première, qui pourrait être un ב. Cette fin de ligne renfermait peut-être une qualification se rapportant aux dieux.

Ce petit texte ne manque pas d'intérêt; il ajoute quelques mots au vocabulaire épigraphique nabatéen.

## IX

### LA GRANDE INSCRIPTION NABATÉENNE DE PÉTRA

#### DERNIÈRES OBSERVATIONS.

Deux erreurs matérielles se sont glissées dans ma transcription de la grande inscription de Pétra.

A la première ligne un ו a été fautivevement intercalé devant l'avant-dernier mot עבירה et doit disparaître: la traduction doit, en conséquence, être légèrement modifiée; l'expression עבירה נוהין qui termine l'énumération des différents parties du monument, ne désigne pas un détail différent de בהי מקברין, elle est le complément de cette désignation; il faut donc traduire:

... la petite salle qui est à l'intérieur, les sépultures qui y sont creusées en forme de *loculi* (m. à m. «façon de *loculi*»).

Chacun des termes de l'énumération correspond ainsi exactement à l'une des parties du plan du tombeau: קברא est l'ensemble du monument funéraire; בהי צריחה désigne les salles creusées dans le rocher; בהי

מקברין désigne les sépultures qui se trouvent dans l'intérieur, et עבירה גוחין indique que ces sépultures ont la forme spéciale de גוחין, c'est-à-dire de *loculi* ménagés dans les parois du rocher.

Dans la transcription hébraïque de la deuxième ligne le י a été omis par mégarde au troisième mot קדמיהם : il convient de le rétablir.

Ainsi que je l'ai dit ci-dessus (p. 35), un excellent estampage du texte m'est parvenu au moment de mettre sous presse le précédent article; un examen attentif de ce document m'a démontré que les deux lettres ל et ג, qui souvent se confondent dans les inscriptions nabatéennes, sont ici parfaitement distinctes : les ל dépassant toujours la ligne, les ג, au contraire, restant toujours alignés avec le sommet des lettres analogues, cette constatation entraîne les corrections suivantes :

*Lignes 4 et 5.* — Le pronom pluriel que je lisais אלו doit se lire אנו : au lieu de le rapprocher de אלה, il faut le rapprocher de הנון, אנון, avec chute très naturelle du ן.

*Ligne 4.* — Le dernier mot est ישנא et non ישלא, c'est le passif de שנא « changer »; le sens reste le même, mais la lecture est plus correcte.

A la même ligne 4, le ן que j'avais cru lire à la fin du mot פקדון sur la copie du P. Vincent, est un ן comme sur la copie de Frazer; il faut donc rétablir ma première lecture : פפקדו ודושרא ומוחבה « Et ordonnent et Doušara et . . . . »

Quant au dernier mot, j'ai reçu de mes savants correspondants, MM. Nöldeke<sup>1</sup>, Müller, Simonsen, et d'autres confrères en épigraphie sémitique, les observations les plus concordantes et les plus concluantes; tous se refusent à y voir le nom d'une divinité: ils se basent sur la présence du suffixe ה qui semble indiquer une qualification s'appliquant à Doušara, sur l'absence du ו devant הרישא à la ligne 3, et sur l'absence du même mot הרישא à la ligne 4. Je m'incline très volontiers devant une autorité appuyée d'aussi solides arguments et reconnais qu'il faut renoncer au nom Moutebah; comment le remplacer, et quelle signification donner au groupe מותבה הרישא? Ici l'embarras commence et l'accord est loin d'être établi. Pour הרישא aucun sens n'est proposé; pour מותבה, M. Müller et M. Laudauer, chacun de leur côté proposent, par un rapprochement avec l'arabe مَجْلِس, le sens de « assemblée, conseil »; il s'agirait d'une cour divine assistant le dieu Doušara dans le gouvernement des choses humaines. Nous avons peine à admettre cette explication; il nous paraît plus conforme aux idées mythologiques orientales de considérer Hariša ou Hadiša comme une déesse, associée à Doušara: peut-être une divinité lunaire, associée à un dieu solaire.

<sup>1</sup> M. Nöldeke a depuis publié dans le *Zeitschr. f. Assyriologie*, t. XII, une série d'intéressantes observations sur notre inscription et proposé ces corrections.

X

PETRA.

INSCRIPTIONS D'EL-MER ET EL-MADRAS.

L'appel que nous avons inséré dans l'avant-dernier cahier du *Journal asiatique* a été entendu. Le P. Lagrange dont on connaît le dévouement aux études orientales, est retourné à Pétra en compagnie du P. Vincent et a réussi à retrouver toutes les localités signalées par M. le pasteur Ehni. Les deux savants voyageurs ont relevé les inscriptions, dessiné et mesuré les monuments avec un soin et une exactitude qui ne laissent rien à désirer; ils avaient même estampé tous les textes importants, mais la plupart de leurs estampages ont péri dans un incident dramatique qui a marqué la fin de leur excursion: tandis qu'ils cheminaient au bord de la mer Morte, pour rentrer à Jérusalem, ils furent assaillis à coups de fusil par une bande de brigands embusqués derrière les rochers du Djebel-Esdoum; deux Arabes furent tués à leurs côtés, eux-mêmes n'échappèrent à la mort que grâce à la vitesse de leurs chevaux, mais leurs bagages, restés entre les mains des brigands furent complètement pillés; les appareils photographiques, les clichés, les estampages furent mis à sac. On ne put sauver du désastre que des débris. Les copies d'inscriptions et les dessins que les deux voya-



geurs portaient sur eux furent heureusement conservés. Le P. Lagrange a tout libéralement mis à la disposition de la commission du *Corpus inscriptio- num semiticarum*. Je ne veux aujourd'hui détacher de cet ensemble que les trois textes principaux et quelques notes, laissant au P. Lagrange le soin de publier lui-même la relation de son excursion et la collection complète de ses copies<sup>1</sup>.

Les monuments signalés par M. Ehni et retrouvés par le P. Lagrange ne sont pas des tombeaux, mais des sanctuaires. Ils renfermaient une statue de divinité, objet d'un culte spécial; des escaliers y conduisaient la foule des pieux visiteurs, qui inscri-

<sup>1</sup> Des trois textes que nous détachons, un est nouveau, les deux autres portent, dans le précédent article, les nos 354 et 359. Les nouvelles copies des nos 355-358 ne modifient pas sensiblement la lecture des noms propres que nous en avons extraits. Les copies des nos 360-366 sont très supérieures à celles de M. Ehni, et permettent de déchiffrer les noms propres qui s'y trouvent. Le P. Lagrange a maintenu ses copies des nos 370-374. Il a complété celles des trois derniers numéros qu'il lit ainsi :

חנינו בר אנא שלם 375.

מלכו די יתקרא

בשמתמן בר עבדבעלי

אנא בר תימו 376.

שלם

חנינו בר אנא די מתקרא 377.

עבדאלה שנא שלם

Il s'agit des personnages d'une même famille dont deux portaient des surnoms.

vaient sur les rochers avoisinants un souvenir de leur passage. Les inscriptions sont donc de deux sortes : les unes dédicatoires gravées par les fondateurs des sanctuaires; les autres, simples proscynèmes de visiteurs.

Le sanctuaire désigné sous le nom de *El-Mer* se compose d'une seule salle, taillée dans le roc, de 9 m. 25 sur 6 mètres; elle est entièrement ouverte comme le sanctuaire d'Hegra, décrit par Doughty (*Docum. epigraph.*, pl. XLIV) et qui porte le nom de *El-Diwan*. Au fond de cette grotte artificielle, un léger ressaut des parois forme une sorte d'alcôve décorée d'une niche où se trouvait autrefois la statue de la divinité. En avant de cette niche, sur la corniche qui couronne l'alcôve, et par conséquent contre le plafond de la salle et dans son axe, se trouve l'inscription relevée par M. Ehni, et qui, dans notre précédent article, porte le n° 354. Elle est en quatre lignes horizontales d'une longueur actuelle de 0 m. 95. Elle est mutilée à gauche par suite de la chute d'une partie de la corniche, mais elle ne paraît pas avoir été détruite sur une grande longueur. La première ligne est celle qui a le plus souffert, il doit lui manquer de 15 à 20 lettres; la deuxième et la troisième ne semblent pas avoir perdu plus de 7 à 8 lettres; la quatrième ligne est intacte à gauche, mais à droite elle a perdu environ de 10 à 12 lettres. La copie des PP. Lagrange et Vincent, confirmée par un fragment d'estampage, est excellente; nous la reproduisons ci-contre sous le n° 1 et nous la transcrivons

ci-après en caractères hébraïques, avec les restitutions que nous croyons devoir faire.

1 דנה צלמא די עבדת אלהא די עכרו בני חנינו בר חטישו  
בר פטמון . . . . .

2 תלוך בר ותרא אלה חטישו די כצהות פטמון עמהם על חיי  
חרתת מלך נכטו רחם ע[מה ושקילת]

3 אחתה מלכת נכטו ומלכו ועבדת ורבאל ופשאל ושעודת  
והגרו בנוהי וחרתת בר הנ[רו כנכנה]

4 . . . . . בשנת 29 לחרתת מלך נכטו רחם עמה

1 Cette statue est celle de Obodat dieu, que lui ont élevée les fils de Honeinou, fils de Hāṭišou, fils de Peṭ-Ammon . . .

2 Telouk, fils de Ouitro, le dieu de Hāṭišou, qui réside dans le . . . de Peṭ-Ammon leur ancêtre : pour le salut de Haretat roi de Nabatène, qui aime son peuple [et de Souqaïlat]

3 sa sœur, reine de Nabatène et de Malikou, de Obodat, de Rabel, de Phasaël, de Saoudat, de Higrrou, ses fils, de Haretat, fils de Higrrou [son petit-fils]

4 [dans le mois . . .] de l'année 29 de Haretat, roi de Nabatène, qui aime son peuple.

Une autre main a ajouté à la fin :

« Sur lui soit le salut » עלה שלם

*Ligne 1.* — Le dieu Obodat est évidemment l'un des rois nabatéens de ce nom, divinisé après sa mort. C'est très probablement Obodat II, qui régnait au commencement du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C., et celui-là même dont Uranius a dit qu'il était l'objet d'un culte : Ὀβόδης ἐν Θεοποιούσι, M. Clermont-







Ganneau a le premier cité ce texte (*Recueil d'arch. or.*, I, p. 41) dans un travail consacré à démontrer la divinisation des rois nabatéens. Son hypothèse reçoit aujourd'hui la plus décisive des confirmations et le texte d'Uranus le plus intéressant des commentaires.

הנינו comme nom propre est déjà connu : les deux noms qui suivent sont nouveaux : le premier peut se rapprocher du nom propre הנוש qui se trouve trois fois dans la Bible, mais sans que sa signification en soit éclaircie; quant à פטמון, il a une physionomie étrangère et paraît être le nom égyptien connu *Pet-Ammon*.

La fin de la ligne est très mutilée : des traces de lettres encore visibles sur l'estampage permettront peut-être un jour de la rétablir en partie.

*Ligne 2.* — Le premier nom propre paraît aussi étranger : son étymologie nous échappe; le second, וחרה a déjà été rencontré sous la forme וחרו au Sinäi et dans l'inscription d'Irê (Cl. Ganneau, *Recueil d'arch.*, II, p. 108) : c'est le *Yethro* de la Bible. Nous le prononçons *Ouitro* à cause d'une transcription grecque *Oύτρος* qui se trouve dans une inscription du Haouran (Waddington, n° 2537 h). Ces deux personnages étaient-ils les ancêtres des Beni-Honeinou? Ce n'est pas probable : la filiation aurait comporté, en comptant au moins trois noms dans la lacune de la première ligne, une suite de huit générations, ce qui est bien insolite; de plus, cette filia-

tion ne s'accorderait pas avec la suite du texte qui qualifie ces derniers de neveux ou descendants de Peṭ-Ammon; il faut donc supposer qu'à la fin de la première ligne la filiation était interrompue par la mention d'une nouvelle lignée de personnages dont les descendants s'étaient joints à leurs cousins pour l'érection de la statue.

אלה חטישו « Le dieu de Haṭišou ». Le mot אלה est encadré entre le nom propre qui le suit et l'aleph final qui termine le nom propre précédent : il est donc impossible de le lire autrement. L'expression « le dieu d'un tel » est d'ailleurs fréquente dans l'épigraphie nabatéenne : elle témoigne d'un culte de famille tout spécial; Doušara était le dieu particulier de la famille royale אלה מראנא; d'autres ne sont pas nommés, comme « le dieu de Qasiou » אלה קציו qui se trouve sur un autel de Bostra (*C. I. S.*, n° 174) : cette désignation suffisait à la famille : c'était peut-être un ancêtre divinisé. Ici l'expression s'applique nécessairement au dieu Obodat que Haṭišou avait pris comme divinité protectrice de sa famille, par flatterie ou par reconnaissance.

די בצהוה פטמון. Ce passage est le seul difficile de l'inscription, à cause de la présence du mot צהוה dont le sens est fort obscur. Nous l'avons déjà trouvé dans la grande inscription de Pétra et il nous a fort embarrassé, ainsi que tous les commentateurs de ce texte; il désigne évidemment une construction quelconque, mais de quelle nature? Dans la grande in-

scription, M. Barth<sup>1</sup> a récemment proposé de le considérer comme l'équivalent du mot arabe *صهوة* « bassin »; ce sens est très plausible dans une énumération où le mot suit immédiatement la mention des « puits ». Mais ici cette explication n'est guère admissible. Nous rappellerons que le mot arabe *صهوة* qui peut également être rendu par le nabatéen צהוה, a, outre le sens de « fosse pleine d'eau », celui de « tour élevée au sommet d'une colline » (*Freytag s. v.*). Nous rappellerons enfin les nombreuses localités du Hauran dont le nom est formé par ce mot, Zahwet-el-Hidr, Zahwet-el-Qamh, etc.

Nous avons restitué, à la fin de la ligne, le nom de la reine Souqaïlat : ce nom nous est donné par la numismatique; il figure sur des monnaies de cuivre de la fin du règne de Haretat IV, sans mention spéciale. En publiant ces pièces en 1868 (*Rev. num.*, XIII, p. 153), j'avais considéré Souqaïlat comme la seconde femme de Haretat; l'inscription nous apprend qu'elle était sa sœur; la femme du roi se nommait Houldou, et fut associée à son règne pendant au moins vingt ans; les six princes dont l'énumération est donnée par notre texte, étaient ses enfants; l'aîné, Malikou, a succédé à son père; les autres étaient inconnus; parmi les noms qu'ils portent, il faut signaler comme nouveaux Phasaël et Saoudat. Le premier, connu sous la forme grecque Φασάηλος (Josèphe, *Ant. J.*, XIV, vii, 3), est d'une étymo-

<sup>1</sup> *Americ. Journ. of Semit. Lang.*, t. XIII, p. 267.



logie obscure; le second est une variante du nom très fréquent שערד. Nous avons déjà מלכו et מליכת, חליצו et חליצה.

*Ligne 4.* — Le commencement a disparu, il renfermait sans doute la mention du mois. L'année 29 de Haretat IV, correspond à l'année 20 de notre ère.

Un monument analogue à celui que nous venons de décrire, a été étudié par le P. Lagrange; il se nomme aujourd'hui *El-Madras*; il est également situé en dehors de la ville, on y accède, à partir du fond de la vallée; par une large voie avec de belles marches d'escalier. Le sanctuaire se compose de deux salles creusées dans le roc; la niche est au fond de la première; l'inscription dédicatoire est gravée sur une des parois de la seconde, dans un cadre soigneusement tracé. C'est celle que M. Ehni a copiée sous le n° 359. Elle a beaucoup souffert de l'effritement du grès. La copie et l'estampage rapportés par le P. Lagrange, n'ajoutent que peu de chose à la première leçon; nous donnons la reproduction de la copie sous le n° 2.

Il n'y a de certain que le sens général du texte; la dédicace d'une statue, pour le salut d'un personnage royal, et la date. Le nom de la divinité et celui du donateur ont disparu sans retour. Nous savons seulement, par un des proscynèmes gravés dans le sanctuaire, et que nous expliquerons ci-dessous, que la divinité était Doušara. Le nom du personnage

royal est également incertain; il occupait la 4<sup>e</sup> ligne: le P. Lagrange a cru discerner les restes d'un ו avant le titre de roi, et les traces du nom מלכו; il a également cru reconnaître le nom הרתת au début de la ligne; cet Haretat serait le fils d'un roi Malikou, et n'aurait pas régné. Peut-être faut-il considérer la boucle qui précède le mot מלך, comme les restes d'un aleph final, ce qui donnerait alors le mot מלכא plus conforme aux habitudes de l'épigraphie nabatéenne; seulement, comme il est impossible de reconnaître le titre רהם עמה dans les traces de lettres qui commencent la 5<sup>e</sup> ligne, il faudrait voir dans cet Haretat le roi Aretas III Philhellène, qui régnait dans la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Quant à la 5<sup>e</sup> ligne, très mutilée, elle paraît, sur l'estampage, commencer par les lettres ודי בני, et se terminer par un chiffre, peut-être un jour du mois.

Nous transcrivons donc sous toutes réserves :

צלם דושרא אלה די ע] בר

ה רב . . . . .

ציתא . . . . .

על חי . . . . .

חר [תת מלכא] מלך נבטו

ודי בני [בירה . . . . .] ב

שנת 16 [להרתת מלכא]

[Statue de Doušara dieu], élevé par . . . . . chef de . . . . .  
pour le salut du [roi Haretat], roi de Nabatène, et de ses  
fils (?), en l'année 16 [du roi Haretat].



Les parois de la première salle de ce sanctuaire sont couvertes de proscynèmes que le P. Lagrange a relevés avec beaucoup de soin; nous ne reproduirons ici (n° 3 sur la planche), que l'un d'eux, à cause de l'intérêt qu'il présente. Il est, dit le P. Lagrange, gravé profondément, en grands caractères, à 3 mètres du sol. Les lettres sont distinctes, sauf la 7<sup>e</sup> de la 2<sup>e</sup> ligne qui est mutilée. Le P. Lagrange hésite entre un י et un ס. Nous transcrivons avec lui :

דכיר והבו בר קומו

ואמה על מתראם

בטב מן קדם

דושרא אלה מדרכא

La copie porte, en face de la 3<sup>e</sup> ligne, les traces des deux lettres ל'א, mais le P. Lagrange fait observer qu'elles sont éloignées, et ne paraissent pas faire partie de l'inscription; l'examen de l'estampage (qui est parmi ceux qui ont été conservés), confirme cette opinion.

Les deux noms propres de la 1<sup>re</sup> ligne sont connus. Le groupe qui termine la seconde ligne est très obscur; il a une physionomie étrangère, et sa signification nous échappe; le mot qui commence cette même ligne est ou « sa mère », ou un nom propre déjà connu *Amah* (*Corp. I. S.*, II, n° 204); le choix entre ces deux acceptions dépend du sens à attribuer au groupe final, nous le laisserons donc en suspens, et nous traduirons :

Souvenir de Ouahoubou fils de Qoumou  
 et de . . . . .  
 en bonne part, devant  
 Doušara, Dieu de Madrasa.

La lecture du dernier mot est certaine, mais sa signification reste obscure; comme nom propre, il est inconnu et d'une forme insolite. Il peut être un nom de lieu; comparer dans l'inscription de Teima (*Corp. I. S.*, II, n° 113), *צלם זי מחרם, צלם זי חגם, אלהי תימא*. Serait-ce un attribut? La question vaut d'être reprise; nous nous bornons à signaler, pour le moment, le rapprochement que le P. Lagrange a établi entre ce mot et l'appellation actuelle du sanctuaire *El-Madras*. Il semble qu'une ancienne tradition se soit fixée dans le souvenir et le langage des habitants de Pétra.

XI

LA GRANDE INSCRIPTION NABATÉENNE DE PÉTRA.

NOUVEAUX DÉTAILS.

Au cours de l'excursion qui nous a valu les textes que nous venons de commenter, le P. Vincent a étudié à nouveau le grand tombeau nommé *Kharbet-el-Turkman* sur lequel est gravée la grande inscription qui a fait l'objet de nos précédentes recherches<sup>1</sup>. Lors de

<sup>1</sup> Voir ci-dessus. p. 9, 32, 62.



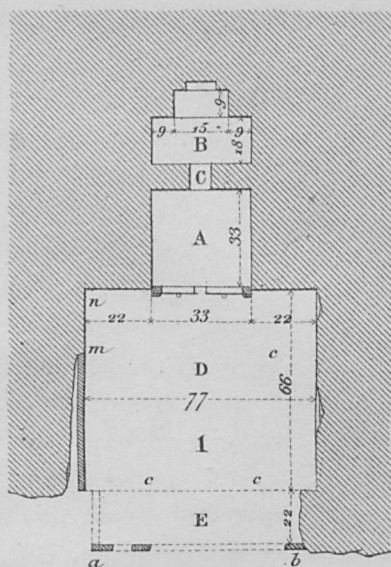


leur premier voyage, les savants missionnaires, absorbés par le long et difficile travail de l'estampage et de la copie de l'inscription, n'avaient eu le temps que de relever sommairement l'ensemble du monument. L'étude nouvelle à laquelle s'est livré le P. Vincent est très complète : accompagnée de dessins faits à l'échelle, elle fait connaître tous les détails du tombeau et tout ce qui reste encore des arrangements extérieurs. Ces renseignements nouveaux sont fort utiles pour l'interprétation des termes techniques contenus dans l'inscription et dont le sens n'a pas encore été donné d'une manière satisfaisante; aussi pensons-nous devoir les consigner ici avec quelque détail.

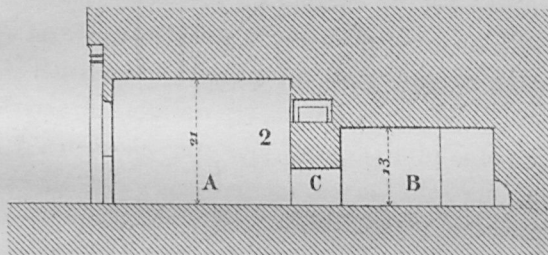
Nous extrayons des dessins du P. Vincent trois figures reproduites à la planche ci-contre : 1° le plan général du tombeau et de ses abords; 2° la coupe longitudinale du tombeau; 3° la coupe transversale sur la première salle.

De la comparaison des cotes relevées par le P. Vincent il résulte que l'unité de longueur employée pour le tracé du monument est le pied grec de 308 à 310 millimètres. Nous exprimerons donc les dimensions en pieds grecs, afin de mieux faire ressortir le système suivi par les architectes.

Le tombeau proprement dit se compose d'une première salle carrée de 33 pieds de côté; la hauteur n'a pu être rigoureusement déterminée à cause des débris jonchant le sol; le P. Vincent a trouvé un peu plus de 6 mètres, soit de 20 à 22 pieds. Le



*Échelle du plan 0<sup>m</sup>0005 pour mètre.*

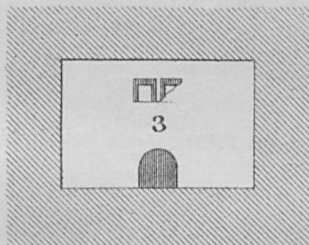


*Échelle des coupes 0<sup>m</sup>0025 pour mètre.*

## PETRA

Tombeau dit Qabr-et-Turkman

- 1 Plan
- 2 Coupe longitudinale
- 3 Coupe transversale en A





nombre  $21 = 7 \times 3$  est le plus probable. Le nombre 22, multiple de 11, comme les autres dimensions de la salle, est également admissible.

Un passage de 6 pieds sur 8 conduit dans la seconde salle qui a la même largeur que la première, mais une longueur moindre de près de moitié, soit 17 pieds  $\frac{1}{2}$ . Au fond de cette salle s'ouvre une grande alcôve dont les dimensions sont 16 de large sur 9 de long; dans la paroi extrême de cette alcôve est taillé un *arcosolium* destiné à une tombe et qui mesure 2 pieds sur 8. Le P. Vincent a fouillé le sol sous cet arc et est arrivé au roc sans trouver ni fosse, ni sarcophage; il semble que cette place n'ait pas été occupée; mais le monument renferme deux sépultures disposées d'une manière assez caractéristique. Une petite chambre de 7 pieds sur 8 environ a été creusée, au-dessus du passage qui fait communiquer les deux salles, à 13 pieds environ au-dessus du sol; deux sarcophages y ont été ménagés: ils sont séparés par une cloison qui simulait deux *loculi* juxtaposés. L'entrée de cette sépulture était du côté de la grande salle: on y accédait par une échelle: elle avait été murée après coup et recouverte d'un enduit qui la dissimulait: les chercheurs de trésors, après avoir criblé la paroi de trous de sondages, ont découvert la cachette et l'ont éventrée. Nous signalons ce fait aux futurs explorateurs de Pétra en les invitant à rechercher s'il n'existe pas, dans les innombrables tombeaux de la nécropole, d'exemples analogues; peut-être retrouverait-on ainsi, sous les murages ou



sous les enduits qui les cachent, des tombes intactes, et peut-être découvrirait-on ainsi les inscriptions funéraires qui font entièrement défaut dans les parties accessibles et visibles des monuments.

Les arrangements extérieurs du tombeau n'ont pas été étudiés avec moins de soin par le P. Vincent. Cette étude lui a fait reconnaître, contrairement aux impressions que lui avait laissées la rapide inspection de son premier voyage, l'existence de nombreux débris de construction qu'il a consignés sur son plan aux points *c*; il a constaté ainsi que le tombeau était précédé d'un *atrium* rectangulaire, limité soit par la paroi aplanie du rocher évidé, soit par un mur, là où le rocher faisait défaut; cette enceinte avait 77 pieds sur 66; elle semble avoir été précédée par une enceinte plus petite, de 22 pieds de large, dont le P. Vincent croit avoir retrouvé les amorces en *a* et en *b*. De ce point au fond de la vallée s'étend encore un espace de 35 à 40 mètres. Le long de la paroi *mn*, et à 3 mètres environ du sol, le P. Vincent a constaté l'existence d'un conduit d'eau taillé dans le roc.

On remarquera que les dimensions principales du plan sont entre elles dans des rapports définis et que la plupart des nombres qui les expriment sont des multiples de 11<sup>1</sup>. Sans insister sur les rapprochements et sur les réflexions qu'ils peuvent suggérer, j'arrive au parti que l'on peut tirer de la connais-

<sup>1</sup> Ces nombres sont 77, 66, 33, 22,  $16\frac{1}{2}$ ,  $8\frac{1}{4}$  c'est-à-dire 11 multiplié par la série 7, 6, 3, 2,  $\frac{3}{2}$ ,  $\frac{3}{4}$ .

sance exacte des lieux pour l'interprétation des termes techniques de l'inscription.

Le sens du mot צריחה reste bien évident. C'est une salle taillée dans le roc, avec destination funéraire. Celle qui est qualifiée de grande est certainement la première, *A*; pour celle qui est qualifiée de « petite » on peut hésiter entre la seconde *B* et celle qui est creusée en *C* à un étage supérieur; quant à l'expression בתי מקברין עבירה גוחין, elle se rapporte aux deux sépultures situées dans cette petite salle; et qui sont bien « en façon de *loculi* ».

Le plan des arrangements extérieurs confirme l'interprétation générale que nous avons donnée de la ligne 2 : כרבה est l'enceinte *D*, ערבה peut être la petite enceinte *E*, sorte d'entrée ou de propylées; les réservoirs d'eau se trouvaient sans doute dans l'angle *n* alimentés par le conduit reconnu sur ce point: le sens de « bassin » attribué par M. Barth à צהורה n'en paraît que plus probable. Les jardins ou plate-bandes mentionnés dans le texte étaient dans cette enceinte; ils s'étendaient peut-être jusqu'au fond de la vallée, où règne une certaine humidité et où poussent encore des arbustes variés.

Malgré ces éclaircissements, l'inscription renferme encore quelques termes obscurs; mais nous espérons que la publication des détails fournis par les courageux missionnaires de Jérusalem donnera à un de nos confrères, plus heureux ou plus habile, l'occasion de dissiper ces dernières obscurités.

XII

INSCRIPTION DE 'ONEICHOU.

Dans notre premier article nous avons donné sous le n° V<sup>1</sup>, et d'après une copie du P. Lagrange, le texte d'un fragment d'inscription funéraire qu'il avait découvert lors de son premier voyage à Pétra : depuis cette époque nous avons reçu un estampage du savant missionnaire, et lui-même a publié l'inscription dans la *Revue biblique* (1897, t. VI, p. 225). La seconde lettre que nous avons lue כ est certainement un ק, et au nom très connu 'Obeïsou, il faut substituer le nom nouveau ענישו 'Oneïsou qui se rapproche de l'arabe عيس, rare lui-même (*Ibn Doreïd*, p. 247). Les deux traits qui se voient sur la pierre après la seconde ligne, ne proviennent pas d'une lettre mutilée : cette ligne est complète, et le nom du père se trouvait à une troisième ligne qui a disparu sans retour, nous laissant sans indication sur le nom du personnage qui y était mentionné. Le texte est donc :

ענישו אח שקילה

מלכת נבשו בר

'Oneïsou, frère de Souqailat, reine de Nabatène, fils de . . .

Nous avons laissé en suspens la question de savoir quelle était cette reine, la numismatique nous en

<sup>1</sup> Voir ci-dessus, p. 43.

faisant connaître trois du même nom. L'inscription d'El-Mer expliquée ci-dessus (p. 68) fournit peut-être la solution de ce petit problème : elle nous apprend en effet que la reine qui fut associée aux dernières années du règne d'Aretas IV Philodème était sa sœur; la numismatique donne à cette seconde reine le nom de Souqaïlat, et nous l'avons restitué dans l'inscription. Cette Souqaïlat ne saurait être la sœur de 'Oneïsou, car, dans ce cas, 'Oneïsou aurait été le frère du roi, et il semble qu'il eût invoqué ce titre plutôt que l'autre.

La seconde Souqaïlat mentionnée sur les monnaies, est la sœur de Malichus III, et régna avec lui pendant vingt-quatre ans au moins. Elle ne saurait être la sœur de 'Oneïsou car, dans ce cas, 'Oneïsou eût été aussi frère de Malichus III et, comme lui, fils d'Aretas IV, ce qui n'est pas, puisqu'il ne figure pas dans la liste que l'inscription d'El-Mer nous donne des fils d'Aretas IV.

La troisième Souqaïlat, connue par les médailles, était la mère de Rabilus II, le dernier roi de Nabatène. Elle n'apparaît qu'au début du règne et disparaît des monnaies aussitôt que Rabilus épouse Gamailat et l'associe à son pouvoir. Il est probable qu'elle était la sœur de notre 'Oneïsou. Aucun texte ne nous fait connaître de qui Rabilus II était fils. S'il était fils de Malichus III, il faudra supposer que ce roi avait épousé une femme du même nom que sa sœur, et l'avait associée au trône, sans doute après la



mort de sa sœur. Cette femme n'était pas fille de roi, mais, une fois devenue reine, son frère avait un intérêt d'amour-propre à se targuer de ses liens avec elle. Si Rabilus II n'était pas fils de Malichus III, sa mère n'était pas reine et n'a pu acquérir la qualité royale que par l'avènement de son fils au trône; de même le frère de cette reine n'a dû qu'à elle la notoriété. Jusqu'à preuve du contraire, nous considérons donc la reine Souquailat, sœur de Oneïsou, comme la mère du dernier roi de Nabatène.

titre plutôt que l'inverse, et qui s'explique sans doute par le fait que la seconde Souquailat mentionnée sur les monnaies est la sœur de Malichus III, et régnait avec lui pendant vingt-quatre ans au moins. Elle ne saurait être la sœur de Oneïsou car, dans ce cas, Oneïsou eût été aussi frère de Malichus III et, comme lui, fils d'Arctas IV, ce qui n'est pas, puisque il ne figure pas dans la liste que l'inscription d'El-Mer nous donne des fils d'Arctas IV.

La troisième Souquailat, connue par les inscriptions, était la mère de Rabilus II, le dernier roi de Nabatène. Elle n'apparaît qu'au début du règne et disparaît des monnaies aussitôt que Rabilus épouse Gamaiat et l'associe à son pouvoir. Il est probable qu'elle était la sœur de notre Oneïsou. Aucun texte ne nous fait connaître de qui Rabilus II était fils. Il est fils de Malichus III, il faut le supposer, puisque ce roi avait épousé une femme du même nom par sa sœur, et l'avait associée au trône, sans doute après la

## TABLE DES MATIÈRES.

---

	Pages.
I. Inscription nabatéenne de Pétra.....	5
II. Inscription syriaque de Dehhes.....	18
III. Inscriptions gréco-romaines à noms araméens.....	25
IV. La grande inscription nabatéenne de Pétra. — Nouvelle interprétation.....	32
V. Nouvelle inscription nabatéenne de Pétra.....	43
VI. Inscriptions de Pétra.....	47
VII. Graffiti nabatéens de Chaubak.....	55
VIII. Nouvelle inscription de Bosra.....	57
IX. La grande inscription nabatéenne de Pétra : dernières observations.....	62
X. Pétra. Inscriptions d'El-Mer et El-Madras.....	65
XI. La grande inscription nabatéenne de Pétra. — Nouveaux détails.....	75
XII. Inscription de 'Oneïsou.....	80

... mort de sa sœur. Cette femme a été...  
... mais, une fois que nous aurons...  
... intérêt l'amour-propre à se...  
... elle. Si Rabbin II n'est pas...  
... édité, la version en est...  
... de, nous le...  
... ton et elle a été...  
... révisions pour...  
... tions, de...  
... tions, de...  
... tions, de...

TAFEL DES MATRIÈRES

I.	Inscription nabatéenne de Petra	1
II.	Inscription syriaque de Djebel...	18
III.	Inscriptions grecques-romaines à noms araméens	20
IV.	La grande inscription nabatéenne de Petra. — Nouvelle transcription	23
V.	Nouvelle inscription nabatéenne de Petra	33
VI.	Inscriptions de Petra	47
VII.	Graffiti nabatéens de Chanaïa	50
VIII.	Nouvelle inscription de Hauran	57
IX.	La grande inscription nabatéenne de Petra : dernières observations	61
X.	Petra. Inscriptions d'El-Mer et El-Mahara	65
XI.	La grande inscription nabatéenne de Petra. — Nouvelles observations	70
XII.	Inscription de Qanaïa	80









D, Ic 370

ULB Halle

3/1

000 786 713



